

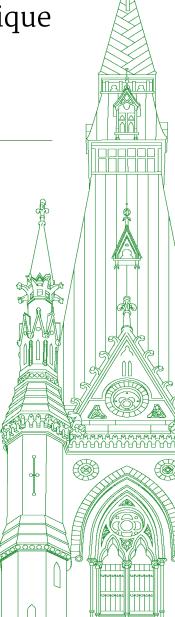
43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 022

Le vendredi 26 février 2021



Président : M. Chris Warkentin

Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique

Le vendredi 26 février 2021

● (1300)

[Traduction]

Le président (M. Chris Warkentin (Grande Prairie—Mackenzie, PCC)): La séance est ouverte.

Il est maintenant 13 heures, heure d'Ottawa. Il s'agit de la 22^e réunion du Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique. Nous reprenons aujourd'hui l'étude sur les questions de conflits d'intérêts et de lobbying en relation avec les dépenses liées à la pandémie.

J'aimerais rappeler aux membres du Comité et aux témoins que la réunion d'aujourd'hui sera disponible sur le site Web de la Chambre des communes et qu'elle sera webdiffusée.

Cet après-midi, notre premier témoin est Mme Sofia Marquez, ancienne membre du personnel de l'Organisme UNIS, qui a travaillé aux relations avec le gouvernement et les intervenants. Madame Marquez, je vous remercie de votre présence. Nous allons écouter votre déclaration préliminaire. Par la suite, comme vous le savez, nous vous poserons des questions.

Encore une fois, merci de votre présence. Ce que vous avez à dire nous intéresse.

Mme Sofia Marquez (ancienne membre du personnel, Relations avec le gouvernement et les intervenants, Mouvement UNIS, à titre personnel): Bonjour. Je m'appelle Sofia Marquez. Je vous remercie beaucoup de me donner l'occasion de faire une déclaration préliminaire avant de répondre à vos questions.

Comme les membres du Comité le savent, je comparais devant eux aujourd'hui après avoir reçu une convocation le lundi 22 février. Auparavant, j'avais respectueusement refusé deux invitations par écrit par l'intermédiaire d'un avocat.

Mon refus a pu donner aux membres du Comité ou à d'autres Canadiens l'impression que je suis un témoin réticent ou que je représente l'Organisme UNIS et que je ne veux pas répondre refuser aux questions du Comité concernant les activités de l'organisation. Permettez-moi de rectifier les faits à ce moment-ci. Je suis ravie de comparaître devant vous en tant que simple citoyenne pour répondre à vos questions de façon honnête et au mieux de mes capacités. Je suis très fière de la façon dont je me suis conduite tout au long de ma carrière professionnelle et je n'ai rien à cacher.

J'aimerais vous donner des renseignements sur le rôle que je jouais au sein de l'Organisme UNIS et vous expliquer en quoi ma capacité d'aider le Comité dans le cadre de son étude est limitée.

Avant de travailler pour UNIS, j'ai obtenu une maîtrise en affaires publiques et internationales en 2014, à l'Université d'Ottawa. Par la suite, j'ai travaillé dans les domaines de l'analyse politique, de la gestion de projets et de l'élaboration de propositions dans les

secteurs privé et à but non lucratif. Je n'ai jamais été lobbyisteconseil ni occupé un poste dans lequel le lobbying était au cœur de mes responsabilités au sein d'une organisation.

J'ai commencé à travailler pour l'Organisme UNIS en juillet 2017 en tant que directrice associée de la stratégie. À ce titre, je dirigeais une équipe qui soutenait les efforts d'autres départements et des dirigeants dans l'élaboration de propositions spécialisées dans tous les secteurs, ce qui incluait les secteurs privé, public et à but non lucratif

Au départ, je n'ai pas été embauchée pour agir à titre d'intermédiaire auprès du gouvernement ou d'autres intervenants. En juillet 2018, l'Organisme UNIS a constaté que mon travail avait progressivement et naturellement évolué pour se concentrer davantage sur la mobilisation externe, et j'ai accepté le poste nouvellement créé de directrice des relations avec le gouvernement et les intervenants, ainsi qu'un changement dans mes fonctions. Dans ce rôle, j'étais responsable des démarches auprès de tous les ordres de gouvernement, ainsi que des intervenants stratégiques du secteur à but non lucratif et du secteur privé relativement aux programmes nationaux dirigés par UNIS au Canada. Cela comprenait l'obtention de financement, la gestion de projets pour soutenir la mise en œuvre de programmes financés, et le respect des exigences en matière de rapports sur les initiatives existantes.

Tout ce travail était axé sur la promotion des possibilités pour les jeunes Canadiens de jouer un rôle dans le service et l'éducation, un objectif qui me tenait à cœur à l'époque et qui me tient toujours à cœur aujourd'hui.

Cependant, les responsabilités liées à mon poste n'incluaient pas la gestion des dons ou des relations avec des donateurs spécifiques, la recherche et la gestion de talents pour la Journée UNIS ou les activités secondaires qui y sont liées, ou toute participation aux projets internationaux de l'Organisme UNIS. Je n'ai pas non plus de renseignements sur la structure organisationnelle ou financière d'UNIS.

Je tiens à dire que si vous m'imaginez comme une lobbyiste salariée à temps plein, ce serait une mauvaise interprétation de mon rôle. J'occupais différentes fonctions, et le lobbying en faisait parfois partie. Mon travail lié aux différents gouvernements comprenait toutes sortes d'activités et de communications, notamment la supervision de la gestion de projets, la présentation de rapports sur les programmes financés par le gouvernement, ou même la compréhension — en termes généraux — des politiques relatives aux jeunes qui étaient en place. Je n'étais en aucun cas une lobbyiste à temps plein ni même de façon régulière auprès du gouvernement fédéral.

Je connais la Loi sur le lobbying et le Code de déontologie des lobbyistes et j'étais au courant de leur existence quand je travaillais pour l'Organisme UNIS. Comme les membres du Comité le savent, au titre de la Loi sur le lobbying, la responsabilité d'enregistrer des lobbyistes salariés incombe au directeur d'une organisation. Cependant, pour appuyer la réponse d'UNIS aux demandes de la commissaire au lobbying et à d'autres demandes du gouvernement fédéral, j'ai fourni tout mon calendrier et mes dossiers à mon ancien employeur afin qu'on puisse estimer le temps que j'ai consacré aux relations avec le gouvernement fédéral à quelque titre que ce soit.

Je sais que l'Organisme UNIS a effectué un enregistrement en vertu de la loi, datant de janvier 2019, qui m'inclut en tant que lobbyiste salariée au sein de l'organisation. Je n'ai pas participé à ce processus, qui a eu lieu après mon départ de l'Organisme UNIS, et je ne peux pas fournir de renseignements au Comité à ce sujet.

Bien sûr, je peux vous dire ce dont je me souviens du rôle que j'ai joué dans l'élaboration de la proposition de la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant en avril et en mai 2020, comme je l'ai déjà fait pour le comité des finances en août dernier. Je ne peux le faire que de mémoire, puisque mes dossiers appartiennent à mon ancien employeur.

• (1305)

Je peux vous dire qu'avant la création de la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant, l'Organisme UNIS avait soumis au gouvernement une proposition spontanée de programme d'entrepreneuriat étudiant, qui, nous l'espérions, allait être un moyen de soutenir les jeunes Canadiens pendant et après la première vague de la pandémie. Cette proposition a été présentée à la ministre Ng et à la ministre Chagger pendant la première moitié du mois d'avril 2020. Elle n'était en aucun cas liée à ce qui allait devenir la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant et elle était axée sur un autre type de mobilisation des jeunes sur le plan de l'envergure et du modèle.

Je peux également vous dire que je savais que Rachel Wernick avait communiqué avec Craig Kielburger et avait relevé la volonté du gouvernement de mettre sur pied un programme de bénévolat étudiant d'une bien plus grande portée le 19 avril. Dans ce contexte, j'ai joué un rôle actif et j'ai consacré la majeure partie de mon temps à mobiliser mes collègues de l'Organisme UNIS pour rédiger une proposition à l'intention d'EDSC, qui a finalement été fournie au gouvernement sous forme de proposition officielle le 22 avril.

Je crois comprendre que la proposition de services a été largement diffusée au sein du gouvernement après le 22 avril, bien que je ne sois pas au courant des communications au sein du gouvernement. Pour confirmer le tout, j'ai participé à une séance d'information par téléphone avec Craig Kielburger, Michelle Kovacevic et Rachel Wernick le 24 avril, comme l'indique le dossier.

Par la suite, entre le 8 et le 22 mai, j'ai reçu de nombreuses demandes de renseignements complémentaires de la part d'EDSC dans le cadre du processus d'élaboration des propositions, et j'y ai répondu. Toutefois, à partir du 22 mai, je n'ai plus participé à aucune activité liée à la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant. Toutes les responsabilités relatives à la proposition ou à des négociations relevaient des dirigeants d'UNIS, et à ce moment-là, je ne participais plus aux communications avec le gouvernement.

Je ne suis plus directrice des relations avec le gouvernement et les intervenants au sein de l'Organisme UNIS depuis le 31 juillet de l'année passée, comme vous le savez tous, et je poursuis ma carrière. Je continue à promouvoir l'éducation et la mobilisation des jeunes au Canada, et je suis très fière du travail que notre équipe a accompli pour faire avancer ces dossiers au sein d'UNIS, en particulier pendant une pandémie. J'ai été vraiment déçue de voir ces efforts sapés et finalement anéantis au cours des derniers mois.

Je serai ravie de répondre à toutes les questions que le Comité peut vouloir me poser.

Le président: Je vous remercie de votre déclaration.

Monsieur Barrett, c'est vous qui êtes le premier intervenant de la première série de questions.

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Merci beaucoup.

Madame Marquez, je vous remercie de votre présence. Ma première question porte sur les communications entre la commissaire au lobbying et vous. Vous a-t-elle contactée directement? Si c'est le cas, à quel sujet a-t-elle communiqué avec vous?

Mme Sofia Marquez: Non, elle ne m'a pas contactée.

M. Michael Barrett: La GRC a-t-elle communiqué avec vous au sujet des activités de lobbying du Mouvement UNIS?

Mme Sofia Marquez: Non, la GRC n'a pas communiqué avec

● (1310)

M. Michael Barrett: Savez-vous si la GRC a communiqué avec vos anciens collègues d'UNIS au sujet de la proposition relative à la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant ou d'autres moutures de cette proposition en 2020?

Mme Sofia Marquez: Je ne le sais pas du tout.

M. Michael Barrett: Pouvez-vous nous dire combien de réunions entre des membres du personnel du Mouvement UNIS et des ministres ont eu lieu par mois en 2019? J'aimerais ensuite savoir dans quelle mesure ce nombre diffère du nombre de réunions tenues en 2020.

Mme Sofia Marquez: Je crois comprendre que l'Organisme UNIS s'est déjà enregistré pour les activités de lobbying et qu'il a un dossier détaillé de toutes les réunions auxquelles mes collègues ou moi-même avons participé. Je ne l'ai pas sous la main, et comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, l'information que j'avais, je l'ai fournie à l'époque lorsque j'ai quitté l'organisme.

M. Michael Barrett: Avez-vous examiné les renseignements qu'UNIS a fournis et que la commissaire au lobbying a rendus accessibles au public? Avez-vous eu l'occasion de les examiner?

Mme Sofia Marquez: En me préparant à la présente réunion, j'ai jeté un coup d'œil sur l'information accessible au public. Il y avait notamment l'enregistrement des activités de lobbying de l'Organisme UNIS. En toute bonne foi, et si ma mémoire est fidèle, je dirais qu'il reflète les rencontres que j'ai eues avec différents représentants du gouvernement ou fonctionnaires, quels qu'ils soient, mais je n'ai pas les détails sous la main.

M. Michael Barrett: À ce que vous sachiez, les renseignements fournis sont exacts.

Mme Sofia Marquez: Oui. Comme je l'ai mentionné, avant de quitter l'organisme, le 31 juillet 2020, j'ai passé en revue mes documents, mon calendrier et mes activités, tout ce qui touchait mes communications avec tous les ordres de gouvernement de même qu'avec des intervenants, et mon ancien employeur aurait ces renseignements.

M. Michael Barrett: Compte tenu de l'information que vous avez examinée en prévision de la réunion d'aujourd'hui— et je vous remercie d'avoir pris le temps le faire, car cela facilite nos échanges —, et de votre connaissance de la Loi sur le lobbying et de l'obligation qu'ont les organisations de s'y conformer, diriezvous que les communications avec des gens représentaient une partie importante des tâches d'une personne au sein de l'Organisme UNIS?

Mme Sofia Marquez: D'après l'information publique que j'ai consultée et d'après ce que je savais à titre de directrice des relations avec le gouvernement et les intervenants, je ne serais pas en mesure de vous répondre, puisque je ne savais pas tout sur le travail et l'emploi du temps des autres personnes.

M. Michael Barrett: Selon vous, quelle personne faisait le plus de travail de lobbying, de communication ou de sensibilisation auprès du gouvernement fédéral pour le Mouvement UNIS, puisque vous avez dit qu'il ne s'agissait pas de vous?

Mme Sofia Marquez: Je ne suis pas en mesure de le déterminer, car il n'était pas de mon ressort d'avoir accès à des renseignements sur le nombre d'heures que d'autres employés ou que mes anciens collègues consacraient à ce qui est considéré comme des activités de lobbying.

M. Michael Barrett: Avez-vous eu des contacts avec le bureau de l'ancien ministre des Finances, Bill Morneau, au sujet de la subvention de 3 millions de dollars que le Mouvement UNIS a reçue juste avant les élections fédérales, en 2019?

Mme Sofia Marquez: Je suis désolée de vous interrompre, mais pourriez-vous répéter la question? Il y a eu une petite interruption.

M. Michael Barrett: Aucun problème.

En 2019, le Mouvement UNIS a reçu une subvention de 3 millions de dollars de la part du gouvernement du Canada. Avez-vous eu des contacts avec le bureau de l'ancien ministre des Finances, Bill Morneau, concernant cette entente?

Mme Sofia Marquez: Pour autant que je me souvienne, je faisais partie de l'équipe de l'Organisme UNIS qui était en contact avec différents organismes du gouvernement fédéral, dont le ministère des Finances et son personnel, afin de s'assurer que les objectifs stratégiques concordaient également.

M. Michael Barrett: Vous rappelez-vous qui, au sein de l'équipe du ministère des Finances, était la personne-ressource avec qui vous communiquiez?

(1315)

Mme Sofia Marquez: Je ne m'en souviens pas de qui il s'agissait pour ce contrat.

M. Michael Barrett: Êtes-vous au courant de contacts entre le Mouvement UNIS et le gouvernement du Canada concernant les activités liées aux célébrations du 150^e anniversaire du Canada auxquelles le Mouvement UNIS a participé sur la Colline du Parlement?

Mme Sofia Marquez: Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, j'ai commencé à travailler pour UNIS en 2017. Je crois que l'événement lié au 150° anniversaire du Canada a eu lieu

avant mon arrivée dans l'organisation, ce qui fait que je ne connais pas les détails de ce contrat.

M. Michael Barrett: Madame Marquez, je pense que mon temps est écoulé. Je vous remercie beaucoup d'avoir répondu à mes questions.

Mme Sofia Marquez: Merci beaucoup.

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de M. Fergus de poser ses questions pour ce premier tour.

[Français]

M. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie beaucoup, madame Marquez, du commentaire que vous avez fait au début de votre présentation.

C'est inhabituel que le Comité exige d'un témoin qu'il comparaisse devant lui. Toutefois, nous avons décidé de le faire parce que vous aviez refusé de comparaître à deux reprises. C'est regrettable que nous en soyons arrivés là, mais je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

Madame Marquez, y a-t-il des renseignements que vous pourriez transmettre au Comité aujourd'hui et qui n'auraient pas été communiqués à d'autres comités de la Chambre des communes lors de vos comparutions passées?

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Je vous remercie de ce que vous avez souligné avant de poser votre question.

Depuis ma première comparution au Parlement, en août de l'an dernier, je n'ai eu connaissance d'aucune information qui me permettrait de vous fournir d'autres renseignements utiles.

Mon témoignage de l'an dernier et celui d'aujourd'hui correspondent, sauf erreur et en toute bonne foi, à ce que j'ai vécu et à mon expérience de travail pour l'Organisme UNIS, et je n'ai donc pas d'autres observations à faire.

[Français]

M. Greg Fergus: N'avez-vous rien de neuf à ajouter à votre témoignage?

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: La seule chose que je peux vous dire, c'est ce que j'ai déjà dit dans ma déclaration préliminaire. Les responsabilités liées à mon poste, tel que je les ai décrites, étaient très bien définies, et tout élément nouveau qui aurait pu être mentionné autrement... Je n'ai pas de renseignements supplémentaires à fournir au Comité, malheureusement, même si je souhaiterais bien l'aider.

[Français]

M. Greg Fergus: Madame Marquez, pouvez-vous nous dire quelles sont, selon vous, les raisons pour lesquelles nous vous avons convoquée aujourd'hui?

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Je suis désolée. Pouvez-vous répéter la question?

[Français]

M. Greg Fergus: Pouvez-vous nous dire quelles sont, selon vous, les raisons pour lesquelles nous vous avons convoquée aujourd'hui?

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: En tant qu'ancienne membre du personnel de l'Organisme UNIS, compte tenu du poste de directrice des relations avec le gouvernement et les intervenants que j'occupais et des communications auxquelles j'ai évidemment participé concernant le programme de Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant, j'ai été très active dans ces conversations. À mon avis, cela montre que vous pouvez souhaiter en savoir plus sur mon rôle, et je suis là pour répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir sur ce projet.

[Français]

M. Greg Fergus: Je vous remercie.

Nous avons rencontré M. Perelmuter, de Speakers' Spotlight, il y a quelques mois. Il nous a expliqué comment sa vie avait été profondément bouleversée en raison de toute l'attention médiatique entourant son entreprise et de son lien avec l'organisme UNIS. Il croit avoir été victime d'« abus », si je peux dire cela d'une façon figurative, les formations politiques de l'opposition l'ayant harcelé en public, selon lui.

Pourriez-vous nous dire si vous avez eu une expérience semblable?

Pourriez-vous nous faire part de votre expérience de la vie publique puisque vous évoluez maintenant dans cette sphère?

(1320)

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Je vous remercie de votre question.

Je ne peux pas parler de l'expérience d'une autre personne ni du commentaire très personnel qui a été révélé. Je peux toutefois parler de ma participation et de ce que je ressens quant au fait d'avoir été convoquée par ce comité ou tout autre comité pour présenter mon point de vue et parler du rôle que j'ai joué dans tout ce qui a trait à la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant.

Je suis heureuse de fournir tous les renseignements possibles, et à aucun moment je n'ai eu le sentiment qu'un député ou quiconque m'avait harcelée ou traitée de la sorte.

[Français]

M. Greg Fergus: Je ne disais pas que des députés vous avaient harcelée.

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Je suis désolée, j'ai peut-être mal entendu l'interprétation. Si c'est le cas, c'était mon erreur.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Fergus.

La parole est maintenant à Mme Gaudreau pour sa première série de questions.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Madame Marquez, je vais parler lentement, bien que mes secondes comptent.

Je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

J'étais présente au Comité permanent des finances, et j'aimerais valider quelques éléments avec vous afin de nous permettre de faire la lumière sur certains faits. Je sais que vous aviez des recherches à faire également, au sujet de vos appels téléphoniques, par exemple.

J'ai quelques questions à vous poser, entre autres, au sujet du 20 avril.

Vous aviez mentionné, le 13 août, que vous deviez aller vérifier dans votre journal d'appels s'il y avait eu un appel le 20 avril. Est-ce que cette tâche a été faite et l'information validée?

C'est une date déterminante, selon nous. Le 20 avril, il s'agissait d'un appel concernant le ministère de l'Emploi et du Développement social et celui des Finances.

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Je ne semble pas pouvoir me rappeler une réunion qui aurait eu lieu le 20 et que je pourrais confirmer. Si vous aviez ce renseignement ou un courriel à portée de main, je pourrais peut-être vous éclairer sur ce dont je me souviens, mais je ne semble pas me souvenir de cela.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Nous irons donc plus loin dans nos questions.

Le 5 mai, vous avez été en contact avec le bureau du premier ministre, Mme Lebel et M. Theis lors d'une conversation téléphonique de 30 minutes.

Pourriez-vous le reconfirmer?

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Je peux seulement confirmer que j'ai participé à un appel téléphonique avec M. Theis. Je ne peux pas me rappeler du nom de l'autre personne. En fait, je n'ai même pas rencontré cette personne.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Tantôt, quand nous vous avons demandé si vous aviez été en contact avec des membres du personnel du bureau de M. Morneau depuis le 1^{er} mars, vous nous avez mentionné que vous aviez été en contact avec M. Amit Singh et Mme Michelle Kovacevic. Est-ce exact?

• (1325)

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: C'est exact.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: D'accord.

Je vais vous poser une question de portée un peu plus large.

Vous étiez directrice des relations avec le gouvernement et les intervenants. Vous avez de l'expertise dans ce domaine. Avec tout le respect que je vous dois, ai-je raison de penser qu'il est important que les lobbyistes fassent preuve de vigilance afin d'être transparents et neutres? Concrètement, les lobbyistes doivent-ils s'assurer de s'enregistrer au Registre des lobbyistes fédéral?

Bien que ce n'ait pas été votre tâche principale, pouvez-vous nous dire quel était le pourcentage de vos tâches qui étaient consacrées au lobbying? S'agit-il d'un excès de vigilance de ma part si je pose la question? Auriez-vous dû vous plier à cette obligation afin de vous assurer de ne pas être ici aujourd'hui?

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Pour répondre à votre question, la seule façon d'estimer réellement le temps que j'ai consacré à des activités qui seraient aussi visées par la Loi sur le lobbying serait de faire la liste de mes activités à partir de mon planificateur. Comme je l'ai déjà dit, ces renseignements se trouvent chez mon ancien employeur.

Si vous me demandiez une estimation, je dirais que je n'ai jamais dépassé plus de 20 % de mon temps — pendant certaines périodes, ce n'était pas plus de 5 % —, dans la mesure où cela concerne spécifiquement le gouvernement fédéral. J'aimerais...

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur le président, l'interprétation me fait perdre du temps. Je pense que je peux donc poser une dernière question.

Madame Marquez, vous ne considérez peut-être pas que 20 % — ou 5 % — de votre temps ne constitue pas un pourcentage élevé, mais n'aurait-il pas été normal de vous assurer d'être enregistrée au Registre et de déclarer vos activités de lobbyiste en toute transparence en matière de communications et d'entretiens?

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Comme je l'ai mentionné, mon rôle a évolué naturellement à mesure que je l'exerçais, et je n'aurais donc pas fait de suivi détaillé et approfondi au cours de cette transition naturelle. Avec le recul, je vois comment cela aurait pu être utile, mais comme je l'ai mentionné, à la fin de mon mandat, en juillet de l'année dernière, j'ai bel et bien déclaré à mon employeur toutes mes activités et le temps consacré au lobbying et à d'autres activités en général. Mon employeur aurait été responsable d'enregistrer ces renseignements liés au lobbying, comme il l'a déjà fait.

Le président: Je vous remercie.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Ils ne l'ont pas fait.

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Je suis désolée, mais est-ce une question?

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: C'était ma dernière question. Vous ont-ils enregistrée, oui ou non?

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Je ne serais pas en mesure de déterminer si l'Organisme UNIS a enregistré ou non mon temps. J'ai fourni tous les renseignements à l'Organisme UNIS. D'après ce que j'ai compris, cela devrait être indiqué de manière appropriée dans l'enregistrement des lobbyistes.

Le président: Je vous remercie.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: La parole est maintenant à M. Angus pour sa première série de questions.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Madame Marquez, je vous remercie de participer à ces discussions. Je tiens à préciser que l'assignation à comparaître que nous vous avons envoyée ne signifie pas que nous pensons que vous avez enfreint la loi ou que vous avez fait quelque chose de mal. Vous avez travaillé pour un organisme qui avait le devoir et l'obligation de respecter la Loi sur le lobbying. Les questions que nous vous posons visent simplement à obtenir certains éclaircissements, afin que nous puissions nous faire une meilleure idée de la situation. Je vous remercie beaucoup d'être ici aujourd'hui.

L'Organisme UNIS s'est seulement enregistré pour exercer des activités de lobbying à la suite de questions très publiques sur le fait de savoir si l'organisme s'était livré ou non à des activités de lobbying illégales, puisqu'il n'était pas enregistré. On a énuméré, je crois, 65 réunions et entretiens qui ont eu lieu avec les intervenants du gouvernement à l'époque, c'est-à-dire lorsque vous étiez directrice des relations avec le gouvernement. Plusieurs personnes ont participé à ces activités. Il semble qu'il s'agissait d'un portefeuille fort chargé.

Je constate qu'avant la pandémie, l'organisme souhaitait embaucher un gestionnaire des relations avec le gouvernement. Vous auriez été directrice des relations avec le gouvernement à ce moment-là. L'organisme souhaitait donc embaucher un gestionnaire des relations avec le gouvernement. Cette personne aurait-elle travaillé sous votre supervision ou sous celle de Craig et Marc Kielburger ou sous la supervision de vous tous?

• (1330)

Mme Sofia Marquez: C'est exact. Cette personne aurait travaillé sous ma supervision.

M. Charlie Angus: Dans ce cas, l'Organisme UNIS aurait eu une directrice et un gestionnaire des relations avec le gouvernement, ce qui me laisse à nouveau penser que cela représentait une grande partie des activités de l'organisme.

Ce que je remarque à propos des réunions, c'est qu'aucune des communications avec la ministre Qualtrough ou la ministre Chagger pour confirmer leur participation à la Journée UNIS n'est mentionnée dans le lobbying, pas plus que les événements auxquels M. Morneau a participé avec le groupe Kielburger. Ils ne sont pas répertoriés en vertu de la Loi sur le lobbying.

Étiez-vous responsable de communiquer avec des fonctionnaires comme la ministre Chagger lorsqu'on allait l'inviter à participer à la Journée UNIS? Était-ce votre responsabilité ou celle de Marc Kielburger?

Mme Sofia Marquez: Je vous remercie de votre question.

On ne m'aurait pas confié le soin de rédiger ou d'envoyer directement des invitations officielles pour la Journée UNIS. L'un des cofondateurs, à savoir Marc ou Craig Kielburger, se serait occupé de cela.

M. Charlie Angus: D'accord.

Je sais que Marc et Craig Kielburger avaient embauché des chefs du personnel payés plus de 100 000 \$ par année par l'Organisme UNIS. C'est le chef du personnel de Marc Kielburger, par exemple, qui aurait établi la communication, et il n'aurait pas seulement transmis une invitation à la Journée UNIS; il aurait également été responsable d'organiser la participation de la ministre Chagger et de la ministre Qualtrough. D'après ce que je comprends — vous pouvez me corriger si je me trompe —, tout cela se serait déroulé sous la responsabilité de Marc Kielburger.

Mme Sofia Marquez: D'après ce que je comprends, cela aurait pu se faire sous la responsabilité de Marc ou Craig Kielburger.

M. Charlie Angus: Je vous remercie de votre réponse. Aucun des deux n'est enregistré comme lobbyiste, mais je pense que cela fait partie de la question que nous traitons ici.

Le 9 avril, Craig Kielburger a communiqué directement avec le ministre Morneau au sujet de la subvention pour les jeunes entrepreneurs de 12 millions de dollars dont vous avez parlé. Voici le début de la discussion sur cette subvention de 12 millions de dollars: « Bonjour Bill, j'espère que vous, Nancy, Henry, Claire, Edward et Grace profitez ensemble d'un repos bien mérité pendant le congé de Pâques. » C'est ainsi qu'a débuté la discussion sur la subvention de 12 millions de dollars. Était-il normal que Craig établisse la communication lui-même, alors que vous étiez directrice des relations avec le gouvernement? N'auriez-vous pas été la première à communiquer avec le ministre Morneau?

Mme Sofia Marquez: Je vous remercie de votre question.

Je n'ai aucun souvenir d'avoir participé à cette conversation. Pouvez-vous préciser si ce message a été envoyé seulement par Craig Kielburger ou si j'ai aussi participé à cette communication?

M. Charlie Angus: Eh bien, c'est ce que nous essayons de déterminer. Si Craig Kielburger a envoyé ce message au ministre Morneau et que le ministre Morneau a approuvé la subvention 11 jours plus tard, il me semble qu'il s'agit d'un délai d'exécution extrêmement rapide. Avez-vous participé aux discussions qui ont eu lieu au cours de ces 11 jours, c'est-à-dire entre le moment où Craig Kielburger a envoyé une demande de subvention de 12 millions de dollars et celui où cette subvention a été mentionnée dans l'annonce du 22 avril, lorsque le ministre Morneau l'a approuvée verbalement?

Mme Sofia Marquez: Je n'ai pas participé à ces discussions et je n'étais pas au courant que le ministre Morneau avait approuvé cette proposition. Et si je n'ai pas participé à la communication par courriel que vous avez mentionnée, je n'étais probablement pas au courant de ce projet particulier.

M. Charlie Angus: D'accord. Dans ce cas, lorsque le ministre Morneau a discuté de cette subvention avec Craig Kielburger — et Craig Kielburger peut confirmer qu'ils ont parlé de cette subvention à l'entrepreneuriat le 26 avril, je crois —, vous n'auriez pas participé à cette discussion non plus.

Mme Sofia Marquez: Je suis désolée. Faites-vous référence...

M. Charlie Angus: Craig Kielburger a déclaré que lors de l'appel téléphonique avec le ministre Bill Morneau qui a eu lieu le 26 avril, ils ont discuté de la subvention à l'entrepreneuriat. Cette proposition de 12 millions de dollars, qui est est en réalité 900 millions de dollars plus 12 millions de dollars — ce sont les 912 millions de dollars qui ont été annoncés —, aurait-elle été gérée par Craig Kielburger lui-même et non par vous, même si vous étiez directrice des relations avec le gouvernement?

Mme Sofia Marquez: Je n'ai pas participé à l'appel que vous avez mentionné.

M. Charlie Angus: D'accord. Je dois donc aborder un autre point.

Vous avez assisté à la rencontre entre la ministre Chagger et Craig Kielburger qui a eu lieu le 17 avril, n'est-ce pas?

Mme Sofia Marquez: Oui, j'ai assisté à cette rencontre.

M. Charlie Angus: Dans votre courriel du 20 avril — c'est ce dont parlait ma collègue, Madame Gaudreau —, vous affirmez que la ministre Chagger a suggéré que nous devrions « inclure un volet de service » et envisager « l'ajout d'un volet de service ». Il s'agissait de transformer la subvention à l'entrepreneuriat en ce qui est devenu la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant. Elle a mentionné ce volet de service distinct lors de cette réunion, n'est-ce pas?

Mme Sofia Marquez: Je ne me souviens pas d'avoir entendu la ministre mentionner quoi que ce soit de précis au sujet de la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant au cours de cet appel...

M. Charlie Angus: J'aimerais seulement citer vos paroles. Vous avez dit ceci: « La ministre Chagger s'est dite prête à examiner des manières d'adapter la proposition d'entrepreneuriat que nous avons présentée à la ministre Ng afin d'y inclure un volet de service. Elle a proposé que nous envisagions l'ajout d'un volet de service... ». C'est ce que vous avez dit le 20 avril.

Le 22 avril, Craig Kielburger a répété la même chose; je crois donc que cela provient de vos notes. Elle a parlé d'ouvrir ce volet de service en collaboration avec vous...?

• (1335)

Mme Sofia Marquez: D'après ce que je me souviens de cette rencontre avec la ministre Chagger, dans le cadre du mandat de son bureau, elle était responsable de veiller à ce que le programme Service jeunesse Canada, qui n'a rien à voir avec la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant, qui est devenu par la suite un programme — ou non... Nous souhaitions mieux comprendre ce programme et nous voulions aider le gouvernement fédéral à en élargir la portée, et c'est la raison pour laquelle...

M. Charlie Angus: Je suis désolé, mais je commence à manquer de temps. C'était parce que vous l'aviez rencontrée au sujet de la subvention à l'entrepreneuriat.

Mme Sofia Marquez: C'est exact.

M. Charlie Angus: Vous avez dit qu'elle avait suggéré l'ajout de ce volet de service — c'est ce qu'on dit ici — et ensuite, Craig Kielburger a dit la même chose le 22 avril. A-t-elle parlé d'ajouter un volet de service, comme c'est indiqué dans vos notes?

Le président: Madame Marquez, je vais vous permettre de répondre à la question, et je donnerai ensuite la parole à M. Carrie.

Mme Sofia Marquez: Je ne me souviens pas de chaque parole prononcée par la ministre Chagger au sujet du volet de service, mais je me souviens que cela concernait surtout la proposition relative à l'entrepreneuriat social que nous examinions.

M. Charlie Angus: Elle a suggéré que nous devrions envisager d'ouvrir un volet de service et d'inclure une composante de service, et c'est ce qui est devenu la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant.

Je vous remercie de vos réponses.

Le président: Monsieur Carrie, vous avez maintenant la parole pour la prochaine série de questions.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous remercie, madame Marquez, de comparaître devant le Comité aujourd'hui.

Avez-vous été en communication avec un membre du gouvernement ou un représentant de l'Organisme UNIS entre la dernière fois que vous avez comparu devant le Comité et la réunion d'aujourd'hui?

Mme Sofia Marquez: J'ai été en communication avec d'anciens employés de l'Organisme UNIS. J'ai cultivé plusieurs relations étroites avec d'anciens collègues, et je répondrais donc que de manière générale, c'est le cas.

M. Colin Carrie: Avez-vous été en communication avec quiconque au sein du gouvernement?

Mme Sofia Marquez: En ce qui concerne le gouvernement, je n'ai eu aucune communication avec des fonctionnaires ou des représentants élus.

M. Colin Carrie: Seriez-vous à l'aise de nous communiquer le nom des anciens employés de l'Organisme UNIS avec lesquels vous avez été en communication?

Mme Sofia Marquez: Si cela ne vous dérange pas, je trouve qu'il n'est pas nécessaire de nommer tous mes amis personnels en public à ce moment-ci.

M. Colin Carrie: D'accord, je comprends.

J'aimerais revenir sur certains points. Vous étiez directrice des relations avec le gouvernement et les intervenants de janvier 2018 à juillet 2020. Dans le cadre de ce rôle, vous incombait-il d'éviter les conflits d'intérêts et l'apparence de conflits d'intérêts potentiels, oui ou non?

Mme Sofia Marquez: Non.

M. Colin Carrie: Vraiment? D'accord.

Étiez-vous responsable de communiquer avec des membres du Cabinet au profit de l'Organisme UNIS?

Mme Sofia Marquez: Pourriez-vous répéter la question?

M. Colin Carrie: Dans votre rôle de directrice des relations avec le gouvernement et les intervenants, étiez-vous responsable de communiquer avec les membres du Cabinet au profit de l'Organisme UNIS, oui ou non?

Mme Sofia Marquez: Oui.

M. Colin Carrie: Oui, c'était l'une de vos responsabilités.

J'aimerais revenir sur une question que vous a posée mon collègue sur la subvention de 3 millions de dollars accordée par le gouvernement canadien juste avant les élections de 2019. Est-ce que vous ou l'un de vos collègues avez communiqué avec le cabinet de l'ancien ministre des Finances Bill Morneau au sujet de cette subvention de 3 millions de dollars?

Mme Sofia Marquez: Je ne me souviens pas des détails, mais je ne serais pas étonnée si cela avait été le cas à un moment donné. Il faudrait vérifier les dossiers.

M. Colin Carrie: J'aimerais obtenir des éclaircissements fermes à cet égard, car à l'époque, le ministre Morneau — je ne sais pas si vous le saviez — devait encore 41 366 \$ en frais de voyage non remboursés pour les voyages qu'il avait effectués, en 2017, au Ke-

nya et en Équateur pour l'Organisme UNIS, et que l'organisme avait payés. Est-ce quelque chose dont vous auriez été au courant à l'époque?

● (1340)

Mme Sofia Marquez: Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, les responsabilités liées à mon poste n'incluaient pas la gestion des dons ou la gestion directe de la participation des donateurs pour des projets internationaux ou toute autre chose. Je n'étais donc pas au courant de ce qui se passait.

M. Colin Carrie: Madame Marquez, j'espère que vous ne m'en voudrez pas, mais il me semble absolument inconcevable que la directrice des relations avec le gouvernement et les intervenants ne soit pas au courant de ces dépenses non remboursées avant de recevoir une subvention de 3 millions de dollars.

L'Organisme UNIS était visiblement organisé, et c'est la raison pour laquelle la seule explication à laquelle je peux penser, c'est que vous n'aviez pas été informée pour des raisons d'incompétence au sein de l'organisme ou parce qu'on vous a délibérément tenue dans l'ignorance, ce qui serait terrible.

Quarante et un mille dollars, c'est beaucoup d'argent. Je dirais que la plupart des Canadiens pensent aussi que c'est beaucoup d'argent, et que cela pourrait être perçu comme étant une tentative de corruption ou l'une de ces omissions qui pourraient avoir des répercussions sur les décisions du ministre.

Que se passait-il au sein de votre organisme? Est-ce par incompétence qu'on ne vous a pas informée de ce remboursement extrêmement important qui n'avait pas été fait ou pensez-vous plutôt qu'on a délibérément omis de vous en parler?

Mme Sofia Marquez: Tout ce que je peux offrir au Comité, c'est la confirmation que je n'avais pas directement connaissance de paiements ou de paiements en souffrance qu'un ministre ou un donateur aurait ou n'aurait pas effectués à un moment donné.

Cela ne relevait pas de mes responsabilités, et donc...

M. Colin Carrie: Eh bien, quelqu'un devait le savoir.

Mme Sofia Marquez: ... mon obligation de faire diligence n'englobait pas celle de faire ces vérifications auprès d'autres ministères.

M. Colin Carrie: Malheureusement, je crois que mon temps est écoulé. Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Carrie.

Monsieur Sorbara est le prochain intervenant.

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je souhaite le bonjour à tous.

Soyez la bienvenue, madame Marquez. Je vous remercie de votre témoignage. Vérifions ensemble quelques faits.

Pendant combien de temps avez-vous travaillé pour UNIS?

Mme Sofia Marquez: J'y ai travaillé environ trois ans.

M. Francesco Sorbara: Au début de votre carrière dans l'organisation, quel y était le niveau de votre poste ou votre rôle officiel?

Mme Sofia Marquez: À mes débuts, en 2017, j'étais directrice associée de la stratégie.

M. Francesco Sorbara: Directrice associée de la stratégie.

Nommez deux ou trois responsabilités qui occupaient votre temps dans ce rôle.

Mme Sofia Marquez: Dans ce rôle, je supervisais la préparation de propositions spéciales, destinées à des gouvernements, à des organismes sans but lucratif ou à des donateurs, tout en supervisant une équipe.

M. Francesco Sorbara: Une équipe de quelle taille?

Mme Sofia Marquez: Ça dépendait du moment, mais elle pouvait ne compter que quatre personnes ou en compter jusqu'à neuf.

M. Francesco Sorbara: Comment votre rôle a-t-il évolué pendant ces trois années?

Mme Sofia Marquez: Mes études en politique sociale et mon travail antérieur pour d'autres organismes sans but lucratif m'ont manifestement préparée à l'art de formuler des propositions spéciales et de découvrir de bonnes pistes pour la promotion, par UNIS, d'importants programmes pour les jeunes, partout au Canada. Mon rôle a donc fini par englober un peu plus de relations directes avec certaines personnes plutôt que seulement la création de documents et de propositions.

M. Francesco Sorbara: Vous avez dit « politique sociale ».

Pouvez-vous décrire vos antécédents? Si la politique sociale vous intéresse, manifestement la justice sociale est très importante pour l'existence d'une société inclusive, mais pouvez-vous, s'il vous plaît, décrire vos antécédents relativement à la politique sociale?

Mme Sofia Marquez: Oui, bien sûr.

J'ai un baccalauréat en relations internationales et une maîtrise en politique publique et relations internationales. Dans ce cadre, je me focalisais presque exclusivement sur l'éducation des jeunes et l'équité dans l'accès aux services pour que la société, en général, ne soit pas victime de discrimination.

Les programmes de politique sociale sont franchement au coeur de mes occupations et ils m'ont conduite à travailler dans le secteur des organismes sans but lucratif.

• (1345)

M. Francesco Sorbara: D'accord. Et vous comprenez aussi pourquoi vous êtes ici, devant notre comité? Vous comprenez pourquoi on vous a convoquée. Évidemment, j'aurais franchement souhaité que nous n'ayons pas à vous citer à comparaître et nous aurions pu entendre votre témoignage à un autre moment, parce que je pense que votre apport... Même selon vos réponses à l'un de mes collègues qui vous a interrogée aujourd'hui, votre nom ne figurait même pas dans les courriels mentionnés. Vous étiez complètement étrangère à ces discussions, si je ne m'abuse.

Je cherche seulement à connaître les faits. D'après ce que vous avez compris, pendant vos trois années là-bas, vous n'avez pas fait partie du cercle d'initiés pour beaucoup de contacts qui se sont noués.

Mme Sofia Marquez: Si je peux répondre très directement, pour certaines initiatives et certains engagements, je ne participais pas aux discussions. Parfois, les cadres les dirigeaient, parfois c'était moi.

M. Francesco Sorbara: Très bien.

En ce qui concerne l'organigramme d'UNIS — en effet, chaque organisation possède sa structure, sa culture et son image de marque — comment le décririez-vous? UNIS semblait dirigé par deux personnes très fortes, si nous pouvons les qualifier ainsi, les

deux fondateurs, et les entrepreneurs ont tendance à diriger leur entreprise de cette manière. Comment décririez-vous la structure de l'organisation?

Mme Sofia Marquez: Une équipe de direction très forte supervisait une organisation gigantesque. Pour ne rien vous cacher, le rôle des cofondateurs est vraiment devenu une source d'inspiration pour beaucoup d'employés et, d'après ce que j'ai compris, le conseil d'administration a toujours participé à toutes les prises de décision et à tous les programmes qui en découlaient.

M. Francesco Sorbara: D'accord. Revenons rapidement à la fin de février 2021, aujourd'hui. Quelles sont vos relations actuelles avec les cofondateurs d'UNIS?

Mme Sofia Marquez: Depuis l'abolition de mon poste de directrice des Relations avec le gouvernement et les intervenants, le 31 juillet, je n'ai parlé à aucun d'eux.

- M. Francesco Sorbara: Je tiens à vous poser une question qui vous vise personnellement, parce qu'on l'a soulevée aujourd'hui. Certains de mes honorables collègues viennent de qualifier votre travail antérieur comme une façon de vous graisser la patte. Êtes-vous d'accord là-dessus?
 - M. Colin Carrie: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: Pour le rappel au Règlement, je donne la parole à M. Carrie.

M. Colin Carrie: Je tiens à préciser que je n'ai pas qualifié son travail de pot-de-vin, mais j'ai dit que la dette de plus de 41 000 \$ du ministre des Finances à l'organisme UNIS « pouvait être perçue » comme un pot-de-vin.

Le président: Merci, messieurs. Je ne crois pas que ce soit un rappel au Règlement, mais tout simplement une affirmation controversable.

La parole va à Mme Gaudreau.

M. Francesco Sorbara: Merci, madame Marquez, de votre témoignage.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Je vous remercie, monsieur le président.

Madame Marquez, vous avez parlé de diligence raisonnable. Il est compréhensible que les fonctions que vous assumiez, de même que vos études antérieures, vous aient amenée à être très vigilante à cet égard.

Selon ce que j'ai également compris, ce sont les frères Kielburger qui vous ont accordé cet avancement.

Pour quelle raison avez-vous été nommée directrice des relations avec le gouvernement?

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: J'avais les études et les connaissances en politique de l'éducation et de la jeunesse qui ont aidé l'organisation à comprendre comment le mieux mobiliser ces personnes.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: D'accord.

Vous connaissiez le principe de diligence raisonnable. Vous saviez aussi que les possibilités de conflits d'intérêts étaient bien présentes et que vous deviez tenir compte de cet élément important. Avez-vous eu l'occasion d'expliquer aux frères Kielburger qu'ils devaient s'assurer d'être bien au fait de ces questions pour éviter tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflits d'intérêts, particulièrement lors d'une éventuelle attribution de contrat?

(1350)

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Je n'ai eu absolument aucune conversation avec Craig Kielburger sur ce thème.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Croyez-vous que les frères Kielburger évitaient de vous donner certains éléments d'information, en dépit du fait que vous étiez la directrice des relations avec le gouvernement?

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Impossible de répondre. Eux seuls le peuvent.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Sentiez-vous que vous occupiez un poste correspondant à votre juste valeur en tant que directrice des relations avec le gouvernement?

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Je suis désolée, pouvez-vous répéter?

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Sentiez-vous que vous occupiez un poste correspondant à votre juste valeur en tant que directrice des relations avec le gouvernement?

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Je pense avoir travaillé, sur un certain nombre d'initiatives, avec une équipe de gens incroyables, y compris les cofondateurs. Je peux répondre de ma bonne volonté et de ma capacité de faire de mon mieux constamment.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Avez-vous eu l'occasion de poser ces questions pour vous assurer que l'organisme UNIS évite de se trouver en situation de conflit d'intérêts? Avez-vous fait une démarche auprès de vos supérieurs, c'est-à-dire les frères Kielburger, pour vous assurer qu'ils suivent les bonnes pratiques en cette matière?

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Faites-vous allusion à une pratique précise? Je suis désolée, mais c'est seulement une question très générale.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Il s'agit notamment de l'inscription de l'organisme au Registre des lobbyistes et des mesures visant à assurer sa conformité aux règles relatives aux subventions accordées par le gouvernement.

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Encore une fois, comme je l'ai dit et je l'ai expliqué dans ma déclaration préliminaire, dans le cadre de mon rôle, je croyais que tout ce qui entourait le lobbying et mes activités n'a pas atteint un degré où je ressentais le besoin de le signaler une ou plusieurs fois aux directeurs, parce que, notamment, je comprenais que, en la matière, c'était eux le niveau responsable.

Le président: Merci, madame Gaudreau.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Je vous remercie, madame Marquez.

[Traduction]

Mme Sofia Marquez: Moi de même.

Le président: Notre dernier intervenant est M. Angus.

M. Charlie Angus: Merci, madame Marquez. Votre témoignage est très utile. J'espère que votre nouvelle carrière vous réussit beaucoup.

Certaines des raisons pour lesquelles nous avons dû poser ces questions, c'est que l'enjeu, ici, est de 912 millions de dollars et de savoir s'ils ont été obtenus grâce à des pressions illégales, parce que l'omission de s'inscrire au registre des lobbyistes... Ce qui empoisonne la situation, c'est que si nous ne pouvons pas faire le suivi des discussions et des rencontres des lobbyistes avec des fonctionnaires ou des élus, il peut se conclure des ententes. Voilà pourquoi je tenais à vous poser cette première série de questions sur le courriel du 9 avril, que Craig Kielburger a envoyé directement au ministre Morneau. C'était pour voir si vous étiez impliquée. Vous ne l'étiez pas.

Il est question d'une subvention de 12 millions, autorisée verbalement par le ministre. Nous voyons Craig Kielburger s'adresser directement au ministre des finances d'un pays du G7 à ce sujet. En votre qualité de directrice des relations avec le gouvernement, vous n'étiez absolument pas impliquée. C'était Craig qui appelait Bill, son meilleur ami. N'est-ce pas que vous n'avez pas participé à ces discussions?

Mme Sofia Marquez: D'après le courriel en question, non. Je n'y étais pas mêlée.

M. Charlie Angus: Merci.

Revenons à la réunion du 17 avril, pour que ce soit seulement plus limpide, parce que j'ai ici un courriel du 22 avril, de Craig Kielburger à la ministre Chagger, dans lequel il dit:

Merci encore de votre temps, vendredi.

Nous sommes sensibles à votre offre généreuse de nous mettre en relation avec des fonctionnaires importants de votre ministère. Pendant la fin de semaine, notre équipe a également travaillé d'arrache-pied pour adapter votre proposition d'un second volet privilégiant la possibilité d'accomplir un service pendant l'été.

D'après vous, est-il exact qu'elle a proposé ce deuxième volet?

Mme Sofia Marquez: Je ne peux pas me rappeler précisément ce qu'elle a dit au sujet d'un éventuel volet, pour un service précis, que nous aurions dû préparer.

M. Charlie Angus: D'accord. Dans votre courriel, vous avez précisément mentionné que Craig en avait parlé.

Voyons la chronologie. C'est la raison pour laquelle c'est tellement important.

Le vendredi 17 avril, Craig et vous, vous rencontrez Mme Chagger. Nous savons que vous avez publiquement déclaré qu'il avait dit qu'elle avait parlé d'un deuxième volet de service. Le dimanche suivant, Rachel Wernick contacte Craig Kielburger pour discuter du lancement d'un programme de service pour les jeunes. Le lundi matin, vous contactez Ritu Banerjee, la directrice de Service jeunesse Canada, qui travaille pour Mme Chagger. Puis, le même jour, le ministère des Finances vous fait assister à une pleine séance d'information sur ce qu'il cherche à obtenir. Avant minuit, le même jour, vous proposerez au ministère ce qui deviendra la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant. Deux jours plus tard, on l'annonce ainsi que les 900 millions de dollars plus les 12 millions. Voilà du travail extraordinairement vite fait.

Je dois revenir au 17 avril, quand vous rencontrez la ministre Chagger au sujet d'une chose, mais qu'elle parle d'un volet distinct. En quelques jours, l'espace d'une fin de semaine, votre équipe planifie tout. Vous devez ne pas avoir dormi de la fin de semaine pour monter cet élément, n'est-ce pas?

• (1355)

Mme Sofia Marquez: Merci beaucoup d'en parler.

Je tiens à préciser que l'appel du 19 avril de Rachel Wernick à Craig Kielburger, pour discuter des paramètres généraux de ce qui deviendrait la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant, a réellement été le déclic pour nous, y compris moi, qui me suis consacrée et ai travaillé à temps plein à la formulation d'une proposition inspirée de ces directives générales. Un certain nombre de personnes l'a confirmé publiquement. Effectivement, nous avons consacré de nombreuses heures à la rédaction et à la révision de nombreuses versions de cette proposition, dans un délai très court.

M. Charlie Angus: Eh bien, je peux l'imaginer, et je vais m'arrêter ici. Ça ne diminue en rien votre travail extraordinaire. En effet, vous avez sorti en quelques jours une proposition colossale. Le problème, d'après moi, c'est que, à nos questions, la ministre Chagger a répondu n'avoir aucun souvenir de vous avoir parlé, le 17 avril, du volet distinct de service. Elle n'a pas parlé de cette réunion, laquelle devient le moment où a germé l'idée de tout ce programme.

Je tiens à vous remercier de votre témoignage. Il a été très utile.

Le président: Merci, monsieur Angus. Merci, madame Marquez. Nous vous remercions de votre participation.

Chers collègues, nous suspendons les travaux quelques minutes pour nous préparer à accueillir le prochain témoin.

La séance est suspendue.

• (1355)	(Pause)

• (1355)

Le président: Reprenons.

Chers collègues, nous entamons la deuxième heure pour accueillir M. Reed Cowan, donateur et collecteur de fonds pour la Wesley Smiles Coalition et Enfants Entraide. Je crois que M. Cowan a fondé cette organisation pour financer Enfants Entraide.

Monsieur Cowan, nous tenons à vous remercier de participer à notre séance. Nous vous cédons la parole pour que vous fassiez votre déclaration préliminaire, après quoi, nous aurons sûrement des questions à vous poser.

Vous avez la parole.

• (1400)

M. Reed Cowan (donateur et collecteur de fonds, Wesley Smiles Coalition, Enfants Entraide, à titre personnel): Je suis ici aujourd'hui pour parler au nom de ce petit bonhomme. Je vous présente Wesley Cowan.

Lorsque je m'adresse à vous aujourd'hui, j'espère que vous entendrez les mots d'un père qui est ici pour parler au nom de son fils. Je suis le fier père de Wesley Cowan, un petit garçon qui a perdu la vie le 23 avril 2006 en chutant d'une balançoire. Pour nous qui l'aimions, cette tragédie nous a poussés à transformer la douleur en raison d'être, ce à quoi nous nous sommes consacrés pendant des années. Nous avons décidé de construire des écoles au Kenya. Nous avions eu l'assurance de Dalal Al-Waheidi, de Craig Kielburger, de Marc Kielburger et de Roxanne Kielburger que les écoles que nous allions bâtir, avec la participation de donateurs, porteraient son nom. Celui-ci devait être inscrit sur une plaque apposée à chaque école, afin que Wesley laisse sa marque tout en aidant les enfants du Kenya.

Ce matin, je sais que vous vous êtes probablement préparés à la séance d'aujourd'hui en suivant des routines et des procédures. Je tiens toutefois à vous assurer que les routines et les procédures ne permettront jamais vraiment de comprendre ce que j'espère vous dire aujourd'hui. Pour ma part, lorsque j'ai appris que l'Organisme UNIS et Enfants Entraide étaient mêlés à un scandale, et que les assurances données aux donateurs étaient désormais remises en question, j'ai eu l'impression que la tombe de mon fils avait été ouverte, profanée et vidée. C'est comme si l'endroit que je croyais sûr et sécuritaire pour le corps de mon enfant devenait en quelque sorte dangereux et menaçant. Je me trouvais là, et je ne savais pas exactement comment c'était arrivé. Je ne savais pas exactement qui était responsable, mais je comprenais que quelque chose n'allait pas. Ce sentiment de sûreté, de sécurité et de réconfort a été bafoué, et le mal est fait. C'est ainsi que je me sens devant vous aujourd'hui.

Je dois vous avouer que je ne voulais vraiment pas témoigner devant votre comité ce matin en raison des procédures. Or, j'estime que si des députés veulent connaître ma vérité, je dois accéder à leur demande. Pour être juste envers Craig Kielburger, Robin Wiszowaty et David Stillman, qui est membre du conseil d'administration d'Enfants Entraide et de l'Organisme UNIS, je tiens à dire d'entrée de jeu qu'ils m'ont inondé d'appels téléphoniques, de courriels, de messages texte et de messages vocaux après que j'ai savonné la tête à M. Kielburger à propos des allégations de l'article du magazine *Bloomberg* sur Enfants Entraide et l'Organisme UNIS. Selon l'article, le personnel aurait dit aux journalistes qu'on disait souvent à la blague que les plaques devraient être posées avec du Velcro puisque, dès que les donateurs quittent les lieux, elles sont souvent retirées des écoles qu'ils croient avoir construites.

Je tiens également à préciser une chose, car je sais que les médias nous écoutent. J'ai reçu beaucoup de demandes de la part des médias, mais j'ai évité de commenter officiellement la situation pour de très bonnes raisons. Je suis moi-même un représentant des médias. Je ne veux pas aller dans cette direction. Je n'aime pas la couverture médiatique à laquelle aurait probablement droit un donateur américain qui est lié, comme je le suis, à une possible collecte de millions de dollars. Je ne voudrais pas que cela soit rattaché à mon fils et à nos efforts. Je n'ai voulu ni contribuer à la vente de journaux des magasins ni aider les blogueurs à générer des clics ou à augmenter leur auditoire aux dépens de mon beau garçon.

Soyons clairs: le nom de Wesley, son visage, ses quatre années de vie et son héritage ont été utilisés par Enfants Entraide et l'Organisme UNIS pour faire de l'argent. D'une certaine manière, laisser les médias s'enrichir de la même façon est douloureux et tout simplement insupportable.

Avant de répondre à vos questions, je demande à chacun d'entre vous, que je vous voie sur l'écran ou non, de faire appel à votre conscience en ce moment. Je ne sais franchement pas de qui je dois me méfier. Si certains d'entre vous cherchent à se servir du visage de Wesley, de son nom, de sa vie ou de son héritage comme carte politique à une fin autre que découvrir la vérité au nom des donateurs, je vous demande avec respect d'annuler maintenant mon témoignage.

Cela étant dit, je vais résumer brièvement les faits. J'ai créé la collecte de fonds Wesley Smiles Coalition quelques jours après que nous ayons laissé Wesley dans son mausolée. Notre groupe a payé de ses poches Enfants Entraide et l'Organisme UNIS pour se rendre trois fois au Kenya, alors qu'aucun d'entre nous n'avons beaucoup de moyens. Nous avons eu un accès illimité aux opérations sur place et au personnel kenyan, que nous avons interviewé avec l'aide de l'équipe de réalisation d'un documentaire que j'avais engagée et payée.

À Salt Lake City, je crois que nos efforts ont permis de récolter un peu moins de 100 000 \$ en 2006. En Floride, lorsque je me suis associé à l'un des plus grands districts scolaires des États-Unis, nous avons pu amasser plus de 100 000 \$, que je sache, et d'après ce qu'on m'a dit.

• (1405)

Je sais également qu'au fil des ans, des chèques importants ont été envoyés à Enfants Entraide et à l'Organisme UNIS grâce à mes conférences aux États-Unis, et aussi de la part de gens qui ont vu ma conférence TED. En tout, je présume que des millions de dollars ont été recueillis en mon nom. En fait, j'ai récemment discuté au téléphone avec David Stillman, membre du conseil d'administration de l'Organisme UNIS ou d'Enfants Entraide, qui m'a dit ceci: « Les gens ont vu ce que vous avez fait pour votre fils, monsieur Cowan. Votre geste a incité des groupes comme les soudeurs, Walgreens, Unilever ou Allstate à mettre la main à la pâte. Beaucoup de gens nous ont demandé ce qu'ils pouvaient faire pour leur entreprise si un type pouvait accomplir une telle chose pour son fils. Ils ont donc adopté des villages grâce à vous. »

Je veux vous dire une chose, car je trouve important de voir les faits sur papier. J'ai essayé d'obtenir des chiffres par écrit. J'ai demandé à plusieurs reprises un compte rendu de toutes les sommes qui ont été recueillies en rapport avec l'héritage de Wesley Cowan et, à ce jour, ces chiffres ne m'ont pas été remis. J'aimerais les connaître. J'ai demandé maintes fois un compte rendu des montants

que notre groupe et nos groupes ont versés à Enfants Entraide et à l'Organisme UNIS pour nous rendre au Kenya, où nous avons séjourné dans leurs installations et participé à leur programme. À ce jour, je n'ai toujours pas reçu ces chiffres.

À la suite du scandale, et à mon grand désarroi, j'ai dû communiquer avec les membres du district scolaire de Broward, en Floride, et avec les personnes à la tête de nos efforts de Salt Lake City, en Utah, pour leur parler des rapports et de ma découverte. Il est horrible de passer des appels semblables.

J'aimerais aussi m'adresser aux blogueurs et aux gens sur Tweeter qui nous écoutent en ce moment. J'ai vu vos gazouillis ce matin. Comprenez-moi bien: je ne mène pas une campagne contre les Kielburger ou leur organisation. Je ne leur souhaite aucun mal, et à leur famille non plus. Je ne veux pas entacher le bon travail qui a pu être réalisé. Contrairement à ce que m'a dit le membre du conseil d'administration David Stillman lors d'un appel téléphonique qui a été transcrit fidèlement, je ne veux très manifestement pas nuire à l'héritage de son frère décédé Howie, dont le nom se trouve sur des écoles au Kenya. Je suis plutôt en train de parler au nom d'un enfant qui ne peut pas se défendre. C'est en tant que père de Wesley Cowan que je suis ici pour protéger son héritage, et je veux savoir pourquoi j'ai l'impression qu'il a été volé.

Pour terminer, avant de répondre à vos questions, je sais que tout le monde s'intéresse à une chose. J'ai une demande à l'intention des personnes riches, puissantes et influentes, des célébrités et des entreprises qui ont utilisé leur pouvoir pour élever Enfants Entraide et l'Organisme UNIS. Je vous exhorte de sortir de votre cachette à ce sujet et de faire une déclaration officielle, comme j'ai dû le faire aujourd'hui.

Prenez la parole pour soutenir Enfants Entraide, l'Organisme UNIS, Marc et Craig Kielburger. Divulguez l'ensemble de vos documents et de vos communications avec eux. Faites savoir aux gens comme moi et les autres donateurs qu'Enfants Entraide et l'Organisme UNIS n'ont rien à se reprocher. Prouvez-le. Faites-en la preuve avec votre marque et vos grands noms. Dites-le aux enfants du Canada et des États-Unis, et l'affaire sera réglée.

Sauf votre respect, je parle aussi de vous et de votre famille, monsieur le premier ministre Justin Trudeau. Je parle de toutes les entreprises qui traitent avec Enfants Entraide, comme Walgreens et d'autres. Je parle d'Oprah Winfrey et des membres du Oprah's Angel Network et de ses filiales. Je parle des chanteuses pop Demi Lovato, Nelly Furtado et Madonna, qui a envoyé sa fille Lourdes. Je parle du prince Harry, du Dalaï Lama, de Mia Farrow, de Nate Berkus, de Malala et tous les grands noms dont le profil, la crédibilité et le pouvoir ont permis à Enfants Entraide et à l'Organisme UNIS de générer des millions de dollars sur le dos des enfants et de mon fils décédé.

Je demande à tous ceux que j'ai nommés et qui pourraient appartenir à ces catégories de s'exprimer d'ici sept jours, car aucun d'entre vous n'a perdu quoi que ce soit. Or, j'ai perdu un enfant, et c'est pourtant moi qui me trouve devant les caméras alors que je n'en ai aucune envie. Si vous prenez la parole et dites au monde que vous vous portez garants de Craig et Marc Kielburger, de l'Organisme UNIS et d'Enfants Entraide, vous n'aurez rien perdu. Tandis que les projecteurs sont braqués sur cette affaire, tous ceux qui traient avec eux ont maintenant l'occasion d'utiliser leur vérité, leur lumière et leur pouvoir pour les défendre, le cas échéant. Si vous ne dites rien, votre silence sera éloquent. L'incertitude régnera pour des gens comme moi et mes donateurs, ainsi que pour l'héritage de Wesley Cowan, de Howie Stillman et d'innombrables autres regrettés — des gens comme moi, qui ont l'impression que la tombe de leur enfant a été profanée.

Je vous remercie de m'avoir écouté, et je suis prêt à répondre à vos questions.

Le président: Monsieur Cowan, je vous remercie de votre témoignage et de votre mot d'ouverture.

Monsieur Barrett, c'est vous qui allez entamer le premier tour.

M. Michael Barrett: Monsieur Cowan, je vous remercie de vous joindre à nous aujourd'hui, et de nous avoir présenté un exposé aussi percutant.

Je tiens tout d'abord à vous présenter mes sincères condoléances pour la perte de votre fils Wesley il y a 15 ans. Je vous félicite d'avoir profité de ces 15 années pour bâtir un héritage au nom de votre fils. Je ne peux pas imaginer la difficulté avec laquelle vous avez dû entreprendre cette initiative. Vous avez utilisé les rappels quotidiens de la perte de votre fils pour en faire un bel héritage. Je tiens à répéter son nom, car les transcriptions du Comité seront conservées à jamais — il s'appelle Wesley Cowan. Merci, monsieur.

Vous avez parlé de l'article du magazine *Bloomberg*, ainsi que de la remarque du personnel qui est rapportée, sur le fait que les plaques des donateurs devraient être installées à l'aide de Velcro. Qu'est-ce que cela a à voir avec la collecte de fonds que vous avez réalisée au nom de votre fils Wesley pour bâtir une école au Kenya?

• (1410)

M. Reed Cowan: C'est ce qui m'a incité à faire des enquêtes poussées.

Pardonnez-moi...

De tout ce que j'ai lu dans l'article du *Bloomberg*, ce point était le plus important et m'a convaincu d'enquêter. Peu de temps après la parution de l'article, j'ai reçu des photos qui ont probablement été prises au cours des derniers mois, et qui montrent toutes les portes de toutes les écoles situées sur tous les campus du Kenya. J'ai remarqué que la porte du bâtiment scolaire que nous avions ouvert le jour du premier anniversaire de la tragédie qui a coûté la vie à Wesley...

Nous nous étions fixé un objectif. Nous nous étions dit qu'à l'occasion du premier anniversaire de ce qui est arrivé à Wesley — je ne peux toujours pas prononcer le mot qui commence par M —, nous serions au Kenya pour ouvrir l'école.

Après avoir lu l'article du *Bloomberg* et reçu des photos des portes de chaque école située sur tous les campus du Kenya, j'ai vu que l'école que nous avions ouverte ne portait plus notre plaque. On y lisait le nom de Wesley et sa devise, « Être heureux chaque jour », que je porte sur un bracelet — nous en avons donné des milliers. À la place, l'école portait le nom d'Esther Grodnik, ainsi que de la Fondation Howie Stillman en petits caractères.

Je me suis demandé: « Qui est Esther Grodnik, et qui est la Fondation Howie Stillman? » Je suis allé voir le site Web de la fondation. J'ignore si leurs vidéos sont toujours en ligne, mais j'ai suivi le lien pou. J'ai vu une vidéo — je l'ai conservée, mais elle a peut-être été retirée — qui portait une marque d'horodatage. On y voyait une cérémonie d'inauguration pour l'ouverture du même bâtiment moins de deux semaines avant notre arrivée. Nous sommes allés au Kenya en pensant ouvrir cette école pour Wesley, mais la vidéo porte la date...

J'ai comparé la vidéo. Je l'ai vérifiée image par image, parce que j'ai de nombreuses séquences pour un documentaire. Les images montrent, ou suggèrent de façon accablante que l'école que les Stillman célébraient dans leur vidéo était la même que celle que nous avons inaugurée 13 jours plus tard, je pense. La cérémonie a été refaite pour nous avec les mêmes personnes, les mêmes chansons et tout le reste, mais avec des plaques différentes.

C'est assez dévastateur. Comme je l'ai dit à Craig Kielburger...

Vous savez, vous dites que 15 années se sont écoulées, mais je souffre de troubles de stress post-traumatique. Je parcours encore ces corridors la nuit. Les nuits les plus difficiles, je ferme les yeux et je retourne au campus d'Enelerai et à l'école que nous avons ouverte, en croyant que c'était le campus de Wesley. J'imagine le soleil se lever au Kenya et des enfants assis aux pupitres. Cette image m'a permis de traverser de nombreuses nuits. Lorsque j'ai vu la référence temporelle et le bâtiment de la Fondation Howie Stillman qui portait le nom d'Esther Grodnik, alors que nous pensions que notre plaque s'y trouvait, vous pouvez imaginer les questions que nous nous sommes posées et notre dévastation.

M. Michael Barrett: Je vous remercie, monsieur.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Vous avez deux minutes et demie.

M. Michael Barrett: Je vous remercie.

M. Reed Cowan: Pardonnez-moi.

M. Michael Barrett: Non, non, je vous suis reconnaissant de votre réponse, monsieur.

Vous avez dit avoir parlé à M. Craig Kielburger depuis cette découverte. Pourriez-vous nous faire part de l'explication qu'il vous a donnée, ou de ses commentaires sur votre découverte?

M. Reed Cowan: J'ai envoyé un courriel à M. Kielburger après cette découverte pour lui dire ma façon de penser. Je l'ai avisé que j'avais des preuves assez flagrantes et tangibles. Il a répondu par courriel à quelques reprises, et j'y décelais un ton légèrement défensif. Il m'a ensuite renvoyé à David Stillman, un membre du conseil d'administration. Cette conversation s'est enflammée, et je le sens encore. M. Kielburger m'a ensuite appelé. Il a tenté de communiquer avec moi à plusieurs reprises pour essayer de me parler. J'ai finalement accepté son appel, et nous avons discuté pendant environ deux heures.

Voici l'explication qu'il m'a donnée, si je me souviens bien — je peux retourner voir les notes de la conversation. Il tentait en quelque sorte de faire amende honorable. Vous devez savoir que lorsque nous sommes allés là-bas, Roxanne Kielburger nous a dit que l'école du Dr Atkins se trouvait d'un côté, que la bibliothèque d'Oprah's Angel Network était plus loin, et que l'école de Wesley serait juste entre les deux.

L'explication que M. Kielburger m'a donnée, si ma mémoire est fidèle encore une fois — je devrai vérifier mes notes pour être précis —, c'était que la fondation Stillman avait un jour voulu adopter la totalité du campus d'Enelerai. Les responsables ont communiqué avec les membres du Oprah's Angel Network, avec Oprah et avec la famille Atkins, et ils ont obtenu la permission de démonter leurs plaques pour que celles de la fondation Stillman puissent être installées. Or, ils n'ont pas pu me joindre pour me demander la permission, ce dont il s'est excusé.

• (1415)

Le président: Merci, monsieur Barrett.

Mme Lattanzio va maintenant pouvoir poser ses questions.

Mme Patricia Lattanzio (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens d'abord, monsieur Cowan, à vous remercier de votre présence ici aujourd'hui. Je vous présente également mes condoléances pour la perte tragique de votre fils.

J'aimerais parler davantage du travail de sensibilisation et de collecte de fonds que vous avez fait depuis pour honorer sa mémoire. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur Wesley et nous expliquer comment vous en êtes arrivé à la décision qu'il était temps de transformer votre deuil en action? Nous vous écoutons.

M. Reed Cowan: Merci. Comme tout cela est diffusé dans ma conférence TED, je serai bref.

Quelques jours après la disparition de Wesley, nous avons vu Craig Kielburger à l'émission *The Oprah Winfrey Show*. J'étais surveillé à ce moment-là. Personne ne voulait me laisser seul, de crainte que je me fasse du mal en fait. Mon partenaire Gregory m'a dit: « Tu sais, ce serait une possibilité. Nous pouvons donner un héritage à Wesley et aider ces enfants. Prenons contact avec Enfants Entraide. »

Très rapidement, nous avons appelé Dalal Al-Waheidi à Enfants Entraide. Je lui ai expliqué que je passais à la télévision à Salt Lake City depuis sept ans et que j'avais lancé la tournée Power avec le gouverneur et Mme Huntsman, d'anciens ambassadeurs en Chine et d'anciens ambassadeurs en Russie. C'était le fils du fondateur de l'entreprise de produits chimiques Huntsman, le milliardaire Jon Huntsman Sr. Ils m'ont rapidement aidé à bâtir la Wesley Smiles Coalition. Dalal m'a dit: « Pas la peine par l'alinéa 501(c)(3). Vous pouvez devenir collecteur de fonds. Nous ferons toujours le suivi des dons au nom de Wesley. Demandez-leur simplement de nous envoyer le chèque. »

Craig Kielburger m'a dit qu'il avait annulé un voyage avec le président Bill Clinton pour venir à Salt Lake City pour la première activité de financement, qui nous a permis de recueillir beaucoup d'argent. Je pense que j'ai dit le reste dans mon exposé préliminaire, et, pour être bref, je dirai que cela a continué.

Mme Patricia Lattanzio: Je vois. Concernant votre participation à la Welsey Smiles Coalition et à Enfants Entraide, quel sens cela avait-il pour vous et en quoi cela vous a-t-il aidé à faire votre deuil?

M. Reed Cowan: Eh bien, c'est un peu comme je l'ai dit. Cela m'a donné l'énorme chance de rencontrer des anges dans les collectivités que j'ai servies comme journaliste et de comprendre que les gens sont bons, que, dans les moments cruciaux, ils oublient les différences de religion, d'opinions politiques, d'orientations sexuelles et tout ça, et qu'ils ne voient plus qu'un père souffrant. J'ai été très touché de voir qu'il y avait tant de gens prêts à s'engager dans une bonne cause au nom d'un petit garçon qui ne pourrait pas grandir, recevoir une lettre de bourse, jouer au ballon, se marier, etc.

Quand nous sommes allés au Kenya pour y ouvrir une école — dont j'ai découvert plus tard, sur le site de la fondation Stillman, qu'elle avait ouvert ses portes 13 jours auparavant —, c'était pour moi un endroit exprimant... En fait, je l'ai dit à l'ouverture de l'école: « En vous donnant cette école, je vous donne mon fils. » Je ne vois pas ce que je pourrais dire de plus.

• (1420)

Mme Patricia Lattanzio: Je comprends.

Monsieur Cowan, est-ce que vous recommanderiez de contribuer à des organismes de bienfaisance internationaux qui cherchent des moyens de s'engager plus largement? Est-ce que vous le recommanderiez aujourd'hui, en 2021?

M. Reed Cowan: Est-ce que je recommanderais de contribuer à l'organisme UNIS et à Enfants Entraide?

Mme Patricia Lattanzio: Est-ce que vous recommanderiez de contribuer à des organismes de bienfaisance internationaux qui cherchent des moyens de fournir de l'aide. Est-ce que vous le recommanderiez pour...

M. Reed Cowan: Vous savez, c'est ce qui est triste pour moi et pour tous les enfants qui ont assisté à ces événements dans les stades. Est-ce qu'on est tellement désillusionné qu'on ne donnera plus jamais? Est-ce qu'on est tellement désillusionné qu'on se méfie des activités organisées à l'étranger et au-delà des frontières et qu'on préfère s'engager seulement dans sa propre collectivité? Je sais que, pour ma part, je vais servir les collectivités dans lesquelles je vis et je ne m'engagerai pas au-delà des frontières, parce que je suis désillusionné.

Je ne sais pas. Je ne sais pas. Comme je l'ai dit dans mon exposé préliminaire, je ne sais pas qui sont les méchants, et, comme je l'ignore, j'estime que le temps, les dons et le dévouement sont trop sacrés pour jouer aux dés.

Mme Patricia Lattanzio: Selon vous, quelle a été la partie la plus enrichissante de votre travail pour honorer la mémoire de votre fils?

M. Reed Cowan: C'est le fait que je peux parler avec lui, la nuit, quand je ferme les yeux, et lui dire: « Tu peux me voir, mais tu peux aussi voir les enfants du Kenya. Envoie-leur un peu de pluie. Envoie-leur un peu de soleil, et redonne confiance à celui qui se sent humilié au fond de la classe. Sauve une vie si tu peux. » Mais le plus gratifiant, c'est d'avoir donné un héritage à mon enfant — enfin, c'est ce que je croyais.

Mme Patricia Lattanzio: Je suis sûre que c'est le cas.

Diriez-vous que votre comparution ici aujourd'hui aura été utile?

M. Reed Cowan: Je suis venu à votre demande et j'espère que ceux qui ont fait un don et ceux qui ont le pouvoir de tirer les choses au clair verront un père qui ne voulait pas être ici.

Vous savez, l'anniversaire de mon fils approche. Et six semaines plus tard, ce sera la date à laquelle il nous a quittés. C'est une période sombre pour moi de toute façon, et, si je devais être ici, les gens qui sont au pouvoir — comme je l'ai dit dans mon exposé préliminaire — devraient y être également, et j'espère que ce sera le cas.

Le président: Merci, madame Lattanzio.

C'est au tour de Mme Gaudreau de poser des questions.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Bonjour, monsieur Cowan.

Vous avez beaucoup de courage, et je tiens à le mentionner.

J'ai quelques questions qui permettront de donner suite à ce que je viens d'apprendre. C'est un choc, c'est troublant et c'est très inquiétant pour l'avenir.

J'aimerais d'abord savoir si vous avez regardé un épisode — je crois que c'était le cinquième — de la 46° saison de l'émission *The Fifth Estate*. Il s'agit d'un reportage intitulé « The Price WE Paid ». L'avez-vous vu?

Oui? D'accord.

J'aimerais que vous nous parliez de ce que vous avez ressenti et du contenu du reportage. J'aurai ensuite quelques questions de plus à vous poser.

[Traduction]

M. Reed Cowan: Je vous remercie de la question.

Je suis journaliste et je m'intéresse évidemment à la façon dont les faits sont présentés et racontés dans les reportages. J'ai eu l'impression qu'on jouait à la balle molle. Cela n'a pas donné aux téléspectateurs une idée de la somme recueillie l'année dernière, l'année précédente ou au cours des 10 ou 15 dernières années. Je pense que les téléspectateurs doivent savoir combien d'argent a été recueilli, mais il n'en a pas été question dans le reportage.

Le passage qui m'a le plus blessé, je crois, se trouve entre la 20^e et la 30^e minute. On y parle de la station d'épuration d'eau qu'un autre groupe croyait avoir fait construire. J'ai eu le même sentiment au sujet des bâtiments au Kenya dont je ne sais pas si nous les avons effectivement fait construire.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Je vous remercie.

J'ai peut-être mal saisi l'interprétation à ce sujet, mais j'aimerais savoir, au sujet de tout le processus et de votre grande générosité à cet égard, si vous aviez des contrats ou des ententes en vigueur.

(1425)

[Traduction]

M. Reed Cowan: Si vous voulez savoir si j'avais des contrats, des ententes signées ou des ententes écrites, la réponse est non.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Lorsqu'un organisme de charité prend une telle ampleur, croyez-vous qu'il puisse y avoir une perte de contrôle? Je vois toujours ces questions sous l'angle du législateur. Que pouvons-nous faire pour prévenir ou pour sévir?

Croyez-vous que nous ayons un rôle très important à jouer en tant qu'élus, particulièrement en ce qui a trait à l'aide financière dans le contexte d'organismes de cette envergure?

[Traduction]

M. Reed Cowan: Je suis un fervent partisan de la transparence jusque dans le détail, de la comptabilité détaillée — les dates d'entrée d'argent, l'utilisation prévue des fonds, les ententes liées à ces fonds et la mesure dans laquelle ces ententes sont respectées. C'est simplement une question de bonne foi, n'est-ce pas?

Je ne connais pas le droit canadien. Je ne connais pas vos processus et vos procédures, mais, s'ils n'imposent pas de comptabilité détaillée — non seulement sur l'argent encaissé, mais aussi sur les dépenses et sur la mesure dans laquelle ce qui a été créé correspond à l'argent encaissé, autrement dit sur la valeur des bâtiments construits par rapport à l'argent encaissé —et si vous n'avez pas de lois et de procédures à cet égard, j'espère que vous en aurez un jour.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur Cowan, nous nous penchons présentement sur les questions de diligence raisonnable et de conflits d'intérêts, étant donné qu'il y a clairement des failles à cet égard. J'aimerais que vous sachiez à quel point il est important pour moi et, je l'espère, pour nous tous, de faire tout ce qu'il faut pour que personne d'autre n'ait à se retrouver dans une impasse de ce genre, une situation qui est inacceptable.

Pour qu'on arrive à reprendre confiance, il faut que les fonds publics puissent être connus et qu'il soit possible de savoir ce qu'on en fait. Vous avez parlé d'une confiance raisonnable. En effet, l'humanité, c'est nous. Nous pouvons préserver la générosité et la solidarité, et dans ce sens, je crois que votre témoignage est très percutant. Je crois aussi qu'il se situe au-delà de la joute partisane qui se déroule dans un gouvernement. À 338 députés, il est très difficile de faire tourner un paquebot aussi rapidement que nous le souhaiterions.

Je vous remercie infiniment de votre témoignage. Sachez que nous allons travailler pour corriger le tir. C'est pourquoi nous prenons tout ce temps afin de faire la lumière sur cette situation, ce qui coûte des millions de dollars aux contribuables. C'est en train d'être confirmé, et nous attendons un rapport là-dessus.

S'il y avait des éléments d'information — documents divers, ententes — qui pourraient nous permettre de bonifier votre témoignage, nous vous serions très reconnaissants de nous les transmettre.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Gaudreau.

C'est au tour de M. Angus.

M. Charlie Angus: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Cowan, d'être venu nous voir. Nous sommes tous très bouleversés, surtout pour vous, comme père et comme celui qui déploie une énergie incroyable auprès des jeunes pour qu'ils aient foi en l'avenir et transforment le monde. Nous devons rendre hommage à cela. Je vous remercie de votre témoignage.

Je rappelle également que vous êtes un journaliste lauréat d'un Emmy Award, de sorte que vous n'avez probablement pas l'habitude de répondre à des questions. Il est vous est probablement plus facile d'en poser, mais nous vous demandons un peu de patience.

J'aimerais revenir sur la réponse que vous a donnée M. Kielburger, à savoir qu'il s'agissait d'une erreur. Il est possible qu'une erreur ait été commise, que, dans leur enthousiasme à obtenir plus de fonds, ils aient oublié de communiquer avec vous. Ce qui me préoccupe, c'est ce que nous avons vu dans l'article de Bloomberg, où on explique que les plaques sont munies de bandes Velcro et que le personnel semble trouver cette tactique plutôt amusante. C'était choquant. Il y a eu ensuite le documentaire The Fifth Estate nous apprenant que la même tactique est employée pour les puits d'eau, qui sont payés simultanément par plusieurs donateurs.

Des membres du personnel d'UNIS nous a dit qu'il se passait des choses dans les écoles, mais vous l'avez confirmé. Cela a tout l'air d'une tendance à entretenir des relations trompeuses avec les donateurs. Selon vous, comment cette organisation peut-elle continuer à faire ce genre de travail?

(1430)

M. Reed Cowan: J'avoue que, après ma conversation avec Craig Kielburger et jusqu'au moment où vous m'avez convoqué, j'étais dans une telle confusion que je ne voulais plus rien savoir.

Cela dit, pour répondre à votre question concernant une certaine tendance à la duplicité dans les relations avec les donateurs, j'ai l'impression que c'est le cas, en effet, du moins si l'on compare le travail de la Fondation Stillman et sa vidéo avec ce que j'ai fait. Mon sentiment? J'ai l'impression que mon fils a été victime de fraude.

- M. Charlie Angus: David Stillman était votre personne-ressource et il a essayé de vous donner des explications quand vous avez soulevé ces questions. Vous avez eu affaire à Craig Kielburger, mais vous avez aussi parlé à David Stillman. Qu'est-ce que M. Stillman vous a dit?
- M. Reed Cowan: Je pense que David Stillman, qui est membre du conseil d'administration de la Fondation Stillman, a conclu que nous nous étions quittés en bons termes, mais, de mon côté, j'ai eu l'impression d'être en butte à un chien de garde. Je n'ai pas pu placer un mot, et le chien ne voulait pas que j'entre et allume les lumières.

Je suis parti troublé parce que ce qui avait été dit, au téléphone et dans l'échange dûment documenté, semblait avoir été directement contredit par le courriel qui a suivi le lendemain.

Simplement pour vous expliquer pourquoi je n'avais pas confiance, il m'a dit — je rappelle qu'il siège au conseil d'administration — et je vais vous épargner les jurons: « Est-ce que je travaillerais de nouveau avec Craig Kielburger? Oh que non. Est-ce que je voudrais travailler de nouveau avec Marc Kielburger? Oh que non. Mais je suis ici pour protéger l'héritage de mon frère et pour protéger le travail fait au Kenya, et c'est ce que je fais. »

Le lendemain, j'ai envoyé un courriel pour dire que, d'après ce que j'avais compris, ce n'était pas le grand amour entre lui et les frères Kielburger, mais que, si son objectif, comme membre du conseil d'administration, était de protéger l'héritage de son frère et de protéger le travail fait au Kenya, il pourrait me nommer au conseil. Il pourrait me nommer et me permettre d'intervenir, parce que je suis engagé. Il m'a répondu — je paraphrase — que, bien sûr que si, il aimait Craig et Marc Kielburger et il ne semblait pas vraiment enthousiaste à l'idée que je sois un décideur au conseil.

Quand on dit une chose et son contraire du jour au lendemain, la confiance se perd.

M. Charlie Angus: Je pose la question parce que, quand le scandale a éclaté au Canada, la Fondation Stillman avait pris beaucoup d'importance. Des audits soi-disant indépendants auraient permis de conclure que les activités des frères Kielburger étaient irréprochabes, mais il ne semble pas y avoir de données sur ce qui s'est passé à l'échelle internationale. Tout cela semble très... Nous n'en avons qu'une image limitée, qui nous dit que tout va bien.

Les Stillman ont fait paraître des annonces pleine page dans les journaux canadiens, et on sait que cela coûte cher. Je suis simplement surpris qu'ils aient été le point de contact d'une école nommée en l'honneur de leur famille, qui était en fait l'école de votre famille, et qu'ils aient été votre interlocuteur.

Dans vos conversations avec M. Stillman, celui-ci vous a-t-il parlé d'un souci concernant un transfert inapproprié d'argent? Dans leurs publicités, ils ont dit que tout allait bien et qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter. Est-ce qu'il vous a transmis le même message?

• (1435)

M. Reed Cowan: Il a déclaré avec insistance qu'il n'y avait aucun problème. « Tu peux faire tout ce que tu veux. Tu peux être ignoble. » Il a utilisé le mot « ignoble ». Là encore, j'ai eu du mal à placer un mot. J'avais l'impression de devoir me répéter sans arrêt. C'était moi qui étais sur la défensive.

Pouvez-vous répéter la question? Je suis désolé. Est-ce que j'ai eu l'impression qu'il s'inquiétait de l'argent?

Il répétait qu'il n'y avait pas de problème. « Il n'y a rien là. Tu ne trouveras rien. C'est terminé pour Craig et Marc Kielburger. Terminé. Personne ne répondra à leurs appels téléphoniques. C'est terminé. Alors, qu'est-ce que tu fais là? C'est tout simplement ignoble. Tu es en train de ruiner l'héritage de ton fils. Et tu ruines l'héritage de mon frère. »

- M. Charlie Angus: Mais il a retiré les annonces pleine page. C'est pour cela que j'essaie de clarifier les choses. En réponse à notre enquête, la famille Stillman a retiré les annonces pleine page. Elle a payé des audits indépendants. Je me demande simplement s'il s'inquiétait du fait que l'argent n'était pas là ou qu'il aurait dû être là.
- **M. Reed Cowan:** Non. Je lui ai dit: « Si je te montrais des preuves, me croirais-tu? » Il a dit: « Non. Non, je ne te croirais pas. Je ne te croirais pas même si tu me montrais des preuves. »

Il est normal qu'ils aient retiré les annonces pleine page. Leurs noms apparaissent dans tout un campus à Enelerai. Ils ont beaucoup à protéger. Ils le protègent à leur façon, et je protège l'héritage de mon fils à ma façon.

M. Charlie Angus: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Angus.

Monsieur Gourde, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Je vous remercie, monsieur Cowan, de votre témoignage très touchant. De mon côté, je veux aussi vous offrir mes sincères condoléances.

Votre témoignage m'a également troublé parce que l'on a abusé de votre confiance, je crois. Cela m'attriste beaucoup. Les gens comme vous sont vraiment très importants dans la société. Vous avez consacré beaucoup d'énergie, et, sans doute, beaucoup d'argent, à la mémoire de votre fils. Cela a sans doute aidé d'autres enfants. J'ose espérer pour vous que tous les fonds que vous avez réussi à recueillir et l'argent que vous avez fourni vous-même pourront donner de l'espoir et une vie meilleure à d'autres enfants, ce que vous n'avez malheureusement pas pu offrir à votre fils.

Avez-vous des conseils à nous donner ou à donner à de futurs donateurs? On a besoin de personnes comme vous, qui font ce genre de travail et ce genre de dons. Malheureusement, quand des gens sont exploités comme vous l'avez été, des milliers de personnes qui voudraient faire des dons pour de bonnes causes perdent confiance. Elles craignent que l'argent ne se rende pas au bon endroit.

Nous aurions peut-être besoin de vos conseils, au moins pour donner de l'espoir à ceux qui veulent encore faire de tels dons.

[Traduction]

M. Reed Cowan: Je ne pense pas avoir de conseils utiles à offrir. Je pensais avoir vérifié l'organisme de bienfaisance. Quand Craig Kielburger paraît à *The Oprah Winfrey Show*, on a l'impression que l'organisme de bienfaisance a été approuvé, n'est-ce pas? Quand on voit que Craig Kielburger, Marc Kielburger et Roxanne Joyal ont des relations avec le premier ministre du Canada, avec un membre de la famille royale du Royaume-Uni, avec le dalaï-lama et avec Malala Yousafzai, on a l'impression que l'organisme de bienfaisance est respectable. C'est pourquoi j'ai dit, dans mon exposé préliminaire, que toutes ces personnes devraient prendre les devants et le dire.

Je n'ai aucun conseil à donner. Je dirai que, à l'avenir, je m'occuperai des besoins de mon voisin d'en face, de mon voisin immédiat et de ma collectivité. Je vois mon voisin tous les jours. Je peux retracer les dons que je fais dans ma propre collectivité.

J'aurais préféré que cela n'arrive pas. Quand on pense que même le label d'Oprah Winfrey et de tous les grands noms que j'ai mentionnés ne garantit pas contre l'examen public et le scandale, c'est triste.

[Français]

M. Jacques Gourde: Je crois que ce sera tout pour moi. Concernant toute cette expérience, j'espère que les demandes que vous avez adressées à d'autres personnes pour qu'elles viennent témoigner de leur expérience vont se réaliser et que vous retrouverez une certaine paix d'esprit à l'avenir.

• (1440)

[Traduction]

M. Reed Cowan: Merci.

[Français]

M. Jacques Gourde: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Gourde.

Monsieur Sorbara, vous avez la parole.

M. Francesco Sorbara: Bonjour à tous.

Bienvenue, monsieur Cowan, en ce vendredi après-midi. Merci de vous être rendu disponible.

Je ne suis pas très philosophe. Je suis plutôt un bon soldat dévoué. Je pense à cet ancien joueur de hockey sur glace, John Tonelli, des New York Islanders. Un bourreau de travail. On travaille fort, on respecte les règles, on a de la chance de temps en temps, on fait ce qu'on a à faire, et on se conduit bien. Je crois au karma. Fais ton chemin dans ce monde, fais ce que tu peux et contribue à tous les niveaux. Je vois la vie comme un long continuum. On ne sait jamais où cela va nous mener, mais il n'y a pas de pauses, c'est un continuum. Chacun de nous a son propre chemin.

D'après ce que j'ai lu aujourd'hui, votre chemin est très intéressant, et déchirant à certains égards effectivement. J'ai deux jeunes filles et je ne peux qu'imaginer. Mes plus sincères condoléances à vous et à votre famille pour ce que vous avez vécu.

Je suis également ici pour apprendre et notamment pour en savoir plus sur un témoin comme vous. Vous vous êtes engagé dans des activités de bienfaisance, pour aider des enfants, parce que vous le vouliez. C'était très important pour vous. Où en êtes-vous aujourd'hui? Où en étiez-vous lorsque vous avez lancé ces initiatives? Que voulez-vous faire désormais pour aider les enfants? Excusezmoi d'envisager les choses aussi largement, mais votre témoignage suscite beaucoup de questions pour moi.

Je vous cède la parole, monsieur Cowan. Merci d'être venu.

M. Reed Cowan: Où j'en étais? J'étais sur le point de mourir, littéralement. En me mettant au services du peuple extraordinaire du Kenya et en travaillant pour donner un héritage à mon fils, j'ai trouvé un début de guérison, et cela m'a permis de m'accrocher quand j'avais l'impression de tomber.

Ce que je voudrais? Si ma situation professionnelle le permet, j'aimerais avoir mon mot à dire sur tout l'argent qui, je l'espère et comme je l'ai demandé, est réservé au Kenya dans le programme Enfants Entraide. J'aimerais pouvoir rester au service de cet héritage lorsque la maison sera nettoyée et que les cambistes auront, si je puis dire, été chassés du temple.

M. Francesco Sorbara: Merci. Vos remarques sont très sévères.

Lorsque vous étiez au Kenya, combien d'enfants recevaient de l'aide, si vous me permettez d'entrer dans les détails ou un peu dans les grandes lignes? Avez-vous choisi vous -même ce pays en particulier? Pouvez-vous nous donner des détails à ce sujet, Reed?

M. Reed Cowan: Non, c'était une initiative menée avec les cœurs qui battaient sous mon toit. De nos voyages au Kenya, je n'ai vu que des chiffres et le nombre d'enfants que nous avons aidés, et ces chiffres et ces récits nous étaient souvent présentés du point de vue de l'organisme Free the Children. Lorsque je vous décris ces choses, sachez que je ne fais que répéter ce qu'on m'a dit. On m'a dit que plus de 400 à 500 enfants par campus bénéficiaient d'une éducation, d'eau potable propre, de sources de revenu complémentaire, de pâturages pour leur bétail, etc., et que chaque campus servait à ces fins.

M. Francesco Sorbara: Je vais avoir bien de la peine à poser ma prochaine question.

À la mémoire de votre fils Wesley, vous avez assumé la charge de ces initiatives et de plusieurs autres. Quelle satisfaction en avezvous retirée? Vous m'avez l'air profondément déçu, mais il est évident que vous voulez poursuivre ces initiatives afin d'aider d'autres enfants, particulièrement au Kenya.

M. Reed Cowan: Je vous dirai que ces initiatives ont contribué à ma guérison, que j'en ai retiré beaucoup de satisfaction et qu'elles ont transformé ma vie. Ces sentiments étaient tellement intenses qu'en découvrant que tout ce que je pensais avoir défendu, accompli et exécuté n'a pas atteint le Kenya, je me suis effondré, vous comprenez?

Vous qui êtes parents, repensez à la première fois que vous avez pris votre enfant dans vos bras. N'est-il pas impossible de décrire cette joie? Il n'y a pas de mots pour la décrire. J'ai tenu le Kenya, le peuple du Kenya et les enfants qui vont à l'école de Wesley dans mon cœur en ressentant un émerveillement qu'il m'est impossible de décrire.

• (1445)

M. Francesco Sorbara: Je vais m'arrêter ici. Je pense qu'il ne me reste plus beaucoup de temps.

Je vous ai appelé Reed et je tiens à m'en excuser. Je ne vous connais pas personnellement, et pourtant j'ai le sentiment de vous avoir toujours connu...

M. Reed Cowan: ... Ne vous excusez pas.

M. Francesco Sorbara: ... Monsieur Cowan. Je vous présente une fois de plus mes plus sincères condoléances. Je tiens aussi à vous souhaiter beaucoup de succès, de santé et de productivité pendant le reste de votre cheminement dans cette vie que je considère comme un continuum. Si jamais nous nous croisons à nouveau, j'espère que nous nous trouverons ailleurs et dans des circonstances différentes. Une fois de plus, je vous remercie d'être venu ici aujourd'hui.

M. Reed Cowan: Merci. Le président: Merci.

Nous allons maintenant passer la parole à Mme Gaudreau pour la prochaine série de questions.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Cowan, je vous ai dit plus tôt à quel point je vous trouvais courageux. J'espère que tout le processus, y compris le dévoilement et les annonces, vous auront aidé à traverser cette épreuve. Pour ma part, j'ai vraiment bien compris les problèmes auxquels vous avez dû faire face ainsi que toute la bonne foi et la confiance qui vous habitaient. Je comprends aussi que notre travail est clairement de nous assurer que tout est fait dans les règles, en toute transparence.

C'est pourquoi j'aimerais bien que le contact avec vous puisse être maintenu au cours des prochaines semaines. De cette façon, nous pourrions vous montrer le bout de chemin que nous aurons parcouru. Les sommes versées à ces organisations les aident à prendre leur envol, mais cela a une incidence énorme sur les gens, compte tenu de ce que vous avez vécu.

Comme votre droit de parole est très important aujourd'hui, j'aimerais savoir ce que vous voudriez dire, en tant que grand donateur, parent et personne endeuillée, à ces gens qui sont maintenant frileux, inquiets, un peu désabusés. Quel est votre message? Nous pourrons compléter cet entretien plus tard. Je vous souhaite beaucoup de courage.

Je vous remercie.

[Traduction]

M. Reed Cowan: Merci.

Je voudrais m'adresser aux personnes qui m'ont fait confiance au nom de la Wesley Smiles Coalition. Je vais parler à ces donateurs.

Au nom de tous les enfants, je leur dirai qu'ils ont parfaitement le droit de demander des réponses, de la transparence et de la reddition de comptes aux organismes de bienfaisance Enfants Entraide et UNIS. Ils ont tout à fait le droit de le faire, d'exiger des documents comme je l'ai fait, de demander une reddition de comptes. J'ajouterai que sans cela, l'esprit du Kenya se retrouvera dans nos propres collectivités, sans réponses et sans transparence.

À ceux qui ont fait des dons parce qu'ils me faisaient confiance en voyant la photo de mon fils, je dirai que je suis aussi venu témoigner ici pour eux aujourd'hui, parce que j'espère que ce processus produira toutes les réponses. J'espère mobiliser les gens qui sont au pouvoir, qui sont beaucoup plus puissants que moi, les gens qui sont, et je cite, beaucoup plus importants dans le monde que je ne le suis, afin de mettre fin à ce problème une fois pour toutes.

Vous n'avez qu'à venir vous présenter. Montrez-nous tous les documents. Montrez-nous tout, pour que les gens reprennent confiance et se remettent au travail, parce qu'au Kenya, les besoins sont grands et ils le seront encore plus pendant et après la pandémie.

Le président: Merci.

Merci, madame Gaudreau.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Je vous remercie, monsieur Cowan.

[Traduction]

Le président: Nous allons maintenant passer la parole à M. Angus.

M. Charlie Angus: Merci, monsieur le président.

Vous nous donnez beaucoup de matière à réflexion pour ce week-end.

Je veux revenir sur la question que vous avez soulevée en disant que cela ressemble à de la fraude. En vertu des lois sur les organismes de bienfaisance que j'ai examinées, il est possible... Par exemple, il y a de nombreuses années, j'ai aidé une petite fille qui vivait en famille d'accueil. Nous avons reçu sa photo et un récit de sa vie, mais nous savions que notre argent n'allait pas directement à cet enfant. Il soutenait son village et des projets de développement. C'est expliqué très clairement en petits caractères. Les organismes de bienfaisance demandent de l'argent pour des besoins bien précis, puis ils répartissent les dons pour répondre à d'autres besoins.

Ce qui m'inquiète, c'est que vous êtes allé recueillir des fonds pour cette école. Vous avez amené beaucoup de gens à la table, et l'on vous a montré une école en vous assurant que c'était celle de votre fils. Cela me semble être un contrat verbal. Nous avez-vous dit que trois semaines avant cela — ou 13 semaines avant cela — on avait donné cette école à la famille Stillman? Quel intervalle y at-il eu entre le moment où l'on vous a dit que c'était l'école que vous aviez construite et celui où l'on a dit à l'autre famille que cette école avait été construite pour elle?

• (1450)

M. Reed Cowan: Cela m'incite à souligner deux ou trois faits. Lorsque Craig Kielburger est venu à Salt Lake, il a dit à tous nos donateurs pendant une collecte de fonds bien télévisée que son organisme construirait des écoles et qu'avec chaque tranche de 10 à 12 mille dollars, il construirait une école, n'est-ce pas? Il leur a dit que c'était ce qu'il en coûtait pour construire une école et qu'ainsi, les donateurs allaient édifier ces écoles brique par brique. Cela fait partie de l'image promotionnelle de cet organisme. Quand Marc Kielburger est venu parler à un grand groupe d'élèves de l'école Broward, il a leur dit: « Vous construisez des écoles; il faut entre 10 et 12 mille dollars pour construire une école ».

Les donateurs se disent alors que s'ils recueillent 100 000 \$ ici, 120 000 \$ là... En faisant le calcul, ils pensent que sur le terrain, il y aura ce même nombre d'écoles construites brique par brique. Une brique fait partie des éléments physiques des écoles que l'on construit, alors les donateurs pensent réellement voir cette brique. J'avais promis aux personnes que j'avais mobilisées que ces écoles seraient là, n'est-ce pas? J'ai sur vidéo de nombreux membres du personnel de Free the Children qui montrent une école en affirmant que c'est l'école de Wesley. Alors pourquoi, pendant ces dernières semaines, ces dernières mois, cette école a-t-elle été photographiée avec la plaque d'Esther Grodnik de la Fondation Howie Stillman?

- M. Charlie Angus: Vous ne pouvez pas vérifier toutes les écoles qui ont été construites. Voilà le problème.
- M. Reed Cowan: Non, je ne peux pas. Je ne peux pas vérifier les promesses selon lesquelles chaque tranche de 10 à 12 mille dollars que les donateurs contribueraient à recueillir permettrait de construire une école brique par brique au Kenya. Pensez-y un peu.
- M. Charlie Angus: Je voulais simplement préciser cela, parce que je suppose que le problème réside dans le fait que vous avez été invité avec votre famille à la date du premier anniversaire du décès de votre fils pour lui rendre hommage et que l'on a ouvert les portes d'une école en proclamant qu'il s'agissait de la vôtre. À mon avis, cela ressemble beaucoup à un contrat verbal, à un engagement. Après cela, vous vous êtes envolé vers les États-Unis afin de recueillir plus de fonds. Vous étiez un collecteur de fonds prolifique pour l'organisme UNIS, n'est-ce pas?

Vous vous êtes fié à cet engagement verbal, au fait que vous aviez vu l'école de votre fils de vos propres yeux, vous avez invité des équipes de télévision. Vous avez documenté l'école que vous aviez promise. Cela ne vous a-t-il pas donné l'énergie et la motivation nécessaires pour mobiliser d'autres gens et d'autres entreprises pour l'organisme UNIS aux États-Unis?

M. Reed Cowan: Sans aucun doute.

Le documentaire que j'ai produit montre littéralement Roxanne Kielburger disant: « Voici l'école de Wesley ». Là-dessus, j'ajoute que lorsqu'on donne de l'argent à un organisme qui se trouve dans un autre continent, on se demande si ses promesses sont véritables. J'affirme ensuite que quand je pose ma main sur l'une des briques, je comprends que c'est véritable. Bien sûr, ce n'est qu'un film, mais tout de même...

M. Charlie Angus: Merci beaucoup.Le président: Merci, monsieur Angus.

Nous allons maintenant passer à M. Carrie.

M. Colin Carrie: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Cowan, si ma voix tremble un peu, c'est que je ne sais pas vraiment quoi vous dire. Je suis au Parlement depuis 17 ans, et je ne pense pas avoir été plus ému qu'aujourd'hui en écoutant un témoin ouvrir son cœur à un comité. Tout ce que je peux dire, c'est que ce qui vous est arrivé m'attriste profondément. Je tiens à vous remercier pour votre courage et votre leadership. Je suis nouveau à ce comité et aujourd'hui, je tiens à ce que vous le sachiez, vous m'avez vraiment expliqué l'importance du travail que nous effectuons ici. Nous devons veiller à ce que votre fils Wesley nous a laissé soit bien protégé.

Ce qui m'attriste le plus, c'est l'effet qu'une personne comme vous, victime de fraude, a sur les bonnes personnes. Par la bonté que vous vouliez répandre dans le monde, vous avez attiré d'autres personnes de bien qui voulaient donner de leur temps pour apporter des changements. Notre monde a vraiment besoin de plus de gens de bien, de gens prêts à agir pour le bien, et je vous remercie d'être l'une de ces personnes.

Je n'ai pas beaucoup de questions à vous poser, mais je me demandais — parce que je commence vraiment à sentir l'effet que cette situation horrible aura non seulement sur vous, mais sur beaucoup d'autres personnes liées à cet organisme de bienfaisance — si vous pouviez expliquer aux gens qui nous regardent aujourd'hui pourquoi il est si important que nous fassions du bon travail.

Vous avez dit plus tôt que vous ne saviez pas vraiment qui sont les méchants. Nous ne savons pas non plus qui sont tous les contrevenants. Nous commençons à percevoir une image, une tendance. Pourquoi est-il si important de pointer les méchants du doigt pour rétablir la confiance? Nous devons accroître la transparence et renforcer la confiance dans le système, comme vous le disiez, parce qu'à l'avenir, nous aurons besoin d'un plus grand volume de bon travail comme celui que vous savez si bien accomplir.

• (1455)

M. Reed Cowan: Si j'ai bien compris les finances des organismes Free The Children et UNIS, ils détiennent beaucoup d'argent. Je considère cela comme une excellente occasion, une fois que l'on aura « passé cet argent au creuset », de veiller à ce qu'il aille... Pour ce qui est de l'importance de cette œuvre, les enfants au Kenya ont beaucoup à nous enseigner. Ils sont merveilleux, ils sont riches en esprit, mais pauvres parce qu'ils n'ont pas accès à toutes les choses que Craig et Marc Kielburger nous disaient au micro qu'ils devraient posséder. Nous avons donc ici une excellente occasion, si vous faites tous votre travail correctement, de veiller à ce que tous ces actifs soient comptabilisés et réservés, que tous les accords soient respectés et que l'argent recueilli, mais qui n'est pas mentionné dans mon documentaire et dont nous discutons aujourd'hui, soit utilisé adéquatement sur le terrain au Kenya.

Je ne crois pas qu'il le soit. En examinant les finances et les documents divulgués, je ne vois pas les bienfaits que l'on aurait pu accomplir avec cet argent, et j'aimerais beaucoup les voir se réaliser.

M. Colin Carrie: Je pense que nous le désirons tous.

Je ne pense pas qu'il me reste beaucoup de temps, mais je tiens à dire, monsieur, que ce fut un honneur de vous accueillir ici aujourd'hui. Je sais qu'il vous a été extrêmement difficile de témoigner aujourd'hui, mais je vous remercie, et nous ferons de notre mieux pour aller au fond des choses.

Le président: Merci, monsieur Carrie.

Nous allons passer la parole à M. Fergus, s'il a quelques dernières questions à poser.

[Français]

M. Greg Fergus: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie beaucoup, monsieur Cowan, d'être avec nous aujourd'hui. Votre témoignage a profondément touché plusieurs membres du Comité.

Ma question est assez simple.

Vous avez dit que vous voulez toujours améliorer les choses en Afrique, au Kenya. D'après votre expérience avec l'organisme UNIS, j'aimerais savoir si vous avez des conseils à offrir aux gens qui nous écoutent aujourd'hui et qui, comme vous, veulent bien faire et apporter leur contribution afin d'aider ceux qui sont beaucoup moins fortunés qu'eux.

Quels conseils pouvez-vous offrir à ces gens pour qu'ils ne se retrouvent pas dans une situation semblable à la vôtre?

[Traduction]

M. Reed Cowan: En plus de ce que j'ai déjà dit, je vais vous raconter une petite anecdote. Au cours de nos voyages, j'ai rencontré un guerrier massaï nommé Wilson. Wilson m'a dit que la première chose à faire chaque matin pour réchauffer notre esprit charitable et la gentillesse à répandre pour changer et sauver des vies est de faire ceci: *Jambo*, *Rafiki*. *Jambo*. Je lui ai répondu en rigolant qu'aux États-Unis, on appellerait cela la « callisthénie de la gentillesse ».

Quels conseils donnerais-je à mes donateurs et à tous les jeunes que vous voyez dans les vidéos de l'organisme UNIS et qui sont si enthousiastes à l'idée de faire du bien pour autrui? Tant que vous n'avez pas de réponses et que vous vous efforcez de découvrir qui sont les contrevenants, s'ils le sont vraiment, n'oubliez pas de faire ceci: *Jambo, Rafiki*. Faites votre callisthénie de gentillesse, parce que c'est ainsi que cela se traduit. Ceux de là-bas qui commencent ici et qui vont dans le monde pour projeter leur gentillesse rendent hommage non seulement à mon fils, mais aussi aux merveilleux enfants que son patrimoine sert depuis des années.

● (1500)

[Français]

M. Greg Fergus: Monsieur Cowan, je souhaite sincèrement que la mémoire de votre fils vous apporte du réconfort.

Monsieur le président, je n'ai plus de questions.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Fergus.

Monsieur Cowan, merci beaucoup d'être venu aujourd'hui. Je vous remercie de ce témoignage émouvant par lequel vous vous êtes vidé le cœur en nous décrivant la trahison que vous avez subie. Je suis père moi aussi, et je ne peux qu'imaginer la douleur que vous avez ressentie et que vous avez continué à endurer au cours de

ces dernières semaines. En notre nom à tous, je vous remercie pour ce témoignage.

Chers collègues, je vais suspendre la séance pendant quelques minutes pour laisser à M. Cowan le temps de s'en aller. Nous reviendrons ensuite pour discuter des travaux du Comité.

La séance est suspendue.

• (1500) ———————————————————————————————————	(Pause)	
• (1500)		

Le président: Chers collègues, nous reprenons nos travaux.

Nous n'avons que deux ou trois choses à régler. Nous sommes toujours en séance publique. Il ne s'agit pas d'une discussion à huis clos. Je tiens à le rappeler à mes collègues.

Il y a deux choses. Premièrement, M. Victor Li a accepté la manière suggérée pour lui remettre nos questions. Il nous enverra sa déclaration préliminaire.

Nous pouvons nous y prendre de deux ou trois façons. À mon avis, nous devrions attendre sa déclaration préliminaire. Nous lui fournirions ensuite nos questions, qui pourront ainsi s'inspirer du contenu de sa déclaration préliminaire et des problèmes qu'il soulèvera. Nous ferions les choses de cette manière seulement si vous êtes d'accord.

Ensuite, si vous acceptez cette façon de faire, nous devrons lui demander de nous fournir cette déclaration à un moment précis. Je suppose que nous imposerons une date butoir seulement sur les réponses que M. Li devra fournir à nos questions.

M. Charlie Angus: J'invoque le Règlement.

Le président: Allez-y, monsieur Angus.

M. Charlie Angus: Je suis désolé. J'ai essayé de cliquer sur la main levée, mais je n'ai pas cette petite icône.

J'ai deux choses à dire à ce sujet. Je préférerais que nous lui envoyions simplement les questions, parce qu'à mon avis, nous devons vraiment faire avancer cette étude. Elle n'en finit pas. Nous risquons de jouer au chat et à la souris avec lui pendant encore un mois ou plus.

Je suis sûr que sa déclaration préliminaire est excellente. J'ai un certain nombre de questions précises à lui poser, et je pense que M. Cowan a soulevé celle des finances et de la façon de se faire une idée de la situation. Je préférerais poser mes questions et obtenir des réponses pour que nous puissions passer à autre chose. Lorsque nous recevrons sa déclaration, nous pourrons décider si nous allons l'inviter en personne.

J'aimerais que nous ne tardions pas à lui envoyer nos questions en lui fixant une légère date butoir pour obtenir ses réponses. Le temps presse, il ne nous reste pas beaucoup de temps pour terminer cette étude.

Le président: Oui. Je vois des hochements de tête. Nos collègues semblent être d'accord avec cette façon de faire.

Je suppose que le point suivant serait le délai dans lequel nous lui soumettrons nos questions, si vous voulez faire les choses ainsi.

Monsieur Barrett, vous avez la parole.

M. Michael Barrett: Je suggère que nous lui soumettions nos questions le plus tôt possible afin de recevoir ses réponses dans les plus brefs délais. Comme nous sommes le 26 février, je pense que les questions devraient lui être transmises, à lui ou à ses représentants, dans la semaine qui vient au plus tard. Donc si nous les lui soumettions « au plus tard », nous lui donnerions deux semaines ou moins à partir de ce jour-là pour nous envoyer ses réponses.

Pour revenir à ce qu'a dit M. Angus au sujet de la longueur de l'étude, nous allons entendre des témoins le 8 mars, alors idéalement, nous pouvons terminer cette étude en mars. De cette façon, nous recevrons ses réponses avant la fin mars, puis nous déciderons si nous avons besoin de l'entendre en personne en avril. Peut-être qu'en lisant ses réponses, nous ne ressentirons pas le besoin de le faire comparaître.

(1505)

Le président: Merci.

Madame Gaudreau, vous avez la parole.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Considérant que les frères Kielburger comparaîtront devant le Comité le 8 mars, nous sommes tous prêts à donner nos questions à M. Li. Considérant aussi que ce dernier était bien au courant et qu'il garde sûrement ses documents sous la main, je crois qu'une semaine devrait suffire pour lui envoyer nos questions. Je ne proposerais donc pas plus d'une semaine.

Les frères Kielburger auront comparu lundi. Je crois que M. Li devrait nous donner les documents quelques jours après leur comparution afin de nous permettre de savoir rapidement si nous avons effectivement besoin de le recevoir en comité.

Le temps presse. Nous ne précipitons pas du tout les choses. Nous avons été très indulgents et patients, mais il faut conclure. Je crois que cela est très recevable de cette façon.

[Traduction]

Le président: Je constate que nous nous rapprochons toujours plus d'un consensus. Nous désirons que les questions soient soumises à la greffière pour qu'elle les remette au représentant de M. Li d'ici au 5 mars, afin qu'il y réponde d'ici au 12 mars.

Monsieur Dong, vous avez la parole.

M. Han Dong (Don Valley-Nord, Lib.): Je suis d'accord avec Mme Gaudreau.

Maintenant que j'entends le président proposer une date précise pour la réception des questions le 5 et une réponse d'ici au... avezvous dit d'ici au 12?

Le président: J'ai dit le 12. Quelques députés ont hoché la tête.

M. Han Dong: Pour ce qui est de la réception de la réponse d'ici au 12, je suis d'accord.

Le président: Très bien. Je vois des pouces levés et des hochements de tête, ce qui est très utile pour...

Oh, excusez-moi, monsieur Angus. Allez-y.

M. Charlie Angus: Merci.

Je pense qu'il est très important de souligner, soit au moyen d'un affidavit, soit simplement par une reconnaissance, qu'il devra y répondre comme s'il était sous serment. Nous devons nous assurer que M. Li répond. Nous savons qu'il est en congé de maladie, qu'il

est stressé, mais nous avons besoin que ces réponses soient les siennes et qu'elles présentent la vérité absolue.

Le président: Oui, tout à fait. Nous veillerons à ce qu'il sache qu'il doit les présenter comme s'il comparaissait devant le Comité et qu'il doit respecter toutes les exigences relatives aux témoignages en personne devant un comité.

M. Michael Barrett: À ce sujet, monsieur le président, comme les députés n'auront pas la possibilité de demander que le témoin soit assermenté, nous prenons une mesure extraordinaire en permettant à ce témoin de fournir des réponses écrites au lieu de comparaître devant le Comité après y avoir été invité maintes fois. J'aimerais savoir s'il y a consensus pour que nous demandions à la greffière comment nous y prendre, si nous devrions exiger un affidavit assermenté ou, je ne sais pas bien, de le faire... Oui, d'exiger un affidavit qu'il devrait assermenter devant son avocat, qui y apposerait son sceau. Il communique avec nous par l'entremise d'un avocat.

Je pense qu'il faut absolument que ce soit sous serment, parce que nous donnons au monsieur... Alors que tous nos autres témoins doivent fournir des réponses au pied levé, ses réponses seront préparées, il aura une semaine pour répondre au lieu d'une seconde pour fournir des réponses aux questions qui lui seront posées. À mon avis, puisque nous nous écartons du processus habituel, nous devrions lui demander de prêter serment.

Le président: Nous allons nous pencher là-dessus. Je vais demander à la greffière de m'aider à déterminer la façon de faire. Cependant, à tout le moins, nous veillerons à ce qu'il sache bien qu'il devra respecter toutes les exigences d'une comparution devant un comité parlementaire. En faisant de fausses déclarations, il subirait les mêmes répercussions que s'il le faisait en comparaissant devant le Comité.

Ensuite, chers collègues, nous avons une question de l'avocat des frères Kielburgers au sujet de leur comparution prochaine. Il demande que nous leur permettions de faire comparaître un témoin de plus. Il s'agirait de Carol Moraa, directrice d'UNIS pour un village au Kenya. Elle est directrice principale de Free the Children Kenya, et ils demandent qu'elle puisse comparaître avec eux le 8 mars.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez, chers collègues, et comment vous aimeriez que je réponde à cette demande.

• (1510)

M. Charlie Angus: Monsieur le président, cela signifie-t-il que M. Spencer Elms, le directeur de bon nombre de ces opérations au Kenya, n'a pas donné de réponse?

Le président: C'est exact.

M. Charlie Angus: D'accord. Je ne sais pas si c'est nécessaire. J'espérais entendre un important directeur financier parce que, je le répète, compte tenu de la bombe que nous a lâchée le témoin d'aujourd'hui et du fait que le directeur principal des finances est en congé de maladie, voilà qu'un autre grand directeur de sa société au Kenya ne nous donne pas de réponse. Peut-être devrions-nous nous concentrer uniquement sur les deux frères Kielburgers. C'est ma première réaction. Je cède la parole à mes collègues.

Le président: Monsieur Barrett, je vois que vous avez levé la main.

M. Michael Barrett: Encore une fois, nous accordons une latitude maximale aux témoins pour qu'ils puissent comparaître à la date qu'ils ont choisie plusieurs mois après notre demande initiale. Nous avons demandé à M. Spencer Elms de nous répondre, et il ne l'a pas fait. Au lieu de cela, on nous offre de joindre à ce groupe un témoin que nous n'avons pas demandé d'entendre.

Je pense que le Comité a exprimé un désir précis d'entendre certaines personnes liées à cet organisme, dont les messieurs Kielburger, M. Li, Mme Marquez et M. Spencer Elms. L'ajout d'une autre personne... L'organisme pourrait peut-être encourager l'employé que nous avons invité à comparaître à se rendre disponible, ou tout au moins à avoir la courtoisie de répondre à la greffière du Comité.

On pourrait peut-être convoquer un deuxième groupe de témoins avec les deux employés. Nous pourrions entendre les fondateurs, puis un groupe de témoins composé de la personne qu'ils proposent et de l'autre personne qui n'a pas jugé bon de répondre à la gref-fière d'un comité parlementaire, ce qui me scandalise.

Le président: Madame Gaudreau, vous avez la parole.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau: J'aimerais vous faire part de ce qui me préoccupe.

J'ai entendu vos propos, chers collègues.

Sommes-nous en train de limiter le temps que nous aimerions consacrer au témoignage des frères Kielburger?

Si la réponse est « peut-être », je vous informe que je souhaite maintenir le temps que nous avions estimé nécessaire pour la rencontre avec les frères Kielburger.

Si nous voulons tout mettre ensemble, je ne suis pas d'accord. Si nous voulons ajouter des témoins, je suis tout à fait d'accord, s'il y a consensus.

[Traduction]

Le président: Je constate que nous commençons à atteindre un consensus. Nous allons maintenant passer la parole à M. Dong, puis à M. Angus.

M. Han Dong: Je suis désolé, monsieur le président.

Pendant le témoignage d'aujourd'hui, j'ai remarqué que nos collègues manifestaient une grande surprise et beaucoup d'intérêt en apprenant ce qui se passe réellement au Kenya. Je pense qu'il serait bon d'entendre d'autres témoignages, ce qui nous donnerait une perspective différente, je suppose, de ce qui se passe dans ce pays.

Je suis également d'accord avec Mme Gaudreau. Cela ne devrait pas être une tactique pour réduire notre capacité d'interroger les frères Kielburger. Je suggère que nous fixions une date différente pour la comparution du personnel qui supervise les opérations au Kenya.

• (1515)

Le président: À vous la parole, monsieur Angus.

M. Charlie Angus: Merci.

Je suis tout à fait d'accord avec Mme Gaudreau. Nous devons consacrer aux frères Kielburgers tout le temps nécessaire pour obtenir des réponses. J'aimerais revenir à ce que M. Barrett a suggéré. Si j'ai bien compris, il propose que si M. Spencer Elms est prêt à témoigner, nous entendions aussi la personne que les frères Kielburgers ont suggérée; ils témoigneront ensemble.

Je ne voudrais vraiment pas que leur principal directeur des opérations au Kenya ne réponde à aucune question et aille se cacher et que l'on nous envoie une personne que nous n'avions pas invitée à comparaître, dont nous n'avions jamais entendu parler, pour nous dire de ne pas parler à cette personne. J'ai l'impression qu'on nous manipule. Si les représentants de l'organisme ne veulent pas nous envoyer M. Spencer Elms, qui est un partenaire clé et un secrétaire de leurs écoles, qui s'occupe de toute leur structure organisationnelle... S'il n'est pas prêt à témoigner, alors je refuserais le témoignage de la personne qu'ils essaient de nous envoyer.

S'il est prêt à témoigner, il peut amener cette autre personne avec lui. Je pense que nous devons leur faire comprendre très clairement que nous ne nous laisserons pas manipuler en les laissant choisir les témoins que nous entendrons.

Le président: M. Erskine-Smith a la parole.

M. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.): Dans le même ordre d'idées, je suis raisonnablement d'accord que si Spencer Elms comparaît, ce qui était initialement prévu dans le cadre de cette étude, nous pourrons considérer le nouveau témoin comme une personne qui accompagnera Spencer Elms.

Je dirais cependant que si Spencer Elms refuse d'une façon quelconque ou ne nous répond pas — et je ne sais pas ce qu'il en est personnellement, je n'ai aucune objection à ce que ce témoin fasse une déclaration à l'avance pour ne pas gaspiller le temps du Comité et qu'il ou elle, je ne sais pas de qui il s'agit, se tienne aux côtés des frères Kielburger lorsqu'ils comparaîtront. Il sera toutefois entendu que cette personne ne répondra pas à moins que l'un d'entre nous ne demande expressément qu'elle réponde à l'une de nos questions.

Je n'ai rien contre cela. Tant et aussi longtemps que tout le monde est sur la même longueur d'onde, nous n'utiliserons pas le temps alloué à un député pour poser des questions aux frères Kielburgers.

Le président: Madame Lattanzio, vous avez la parole.

Mme Patricia Lattanzio: Merci, monsieur le président.

J'ai une question sur ce qu'ont dit certains collègues ici, à savoir que nous allons peut-être demander qu'une autre personne du Kenya vienne témoigner si nous le jugeons nécessaire. Je voulais simplement demander si le Comité a la compétence de faire cela. Pouvons-nous obliger quelqu'un qui est à l'étranger, à l'extérieur du Canada, à venir témoigner devant notre comité?

J'aimerais avoir des précisions. C'est peut-être parce que je suis une nouvelle ici, je suis une nouvelle députée, et je n'ai probablement pas encore appris tout le fonctionnement, mais je voudrais comprendre ceci. Pouvons-nous obliger quelqu'un qui n'est pas canadien ou qui se trouve à l'extérieur du Canada? Je sais que des Américains sont venus témoigner ici, mais c'était de leur propre gré.

Monsieur le président, pouvons-nous avoir la réponse à cette question pour savoir si le Comité a le pouvoir d'obliger un non-Canadien à venir comparaître devant lui?

Le président: Je me ferai un plaisir de vous fournir des éclaircissements. Nous ne sommes pas en mesure — nous n'avons pas le pouvoir — d'obliger quelqu'un qui n'est pas en sol canadien à venir comparaître, mais je ne sais pas si quelqu'un a suggéré que nous le fassions dans ce cas-ci. Je pense qu'il a été suggéré que nous demandions à cette personne de comparaître. Je crois qu'il y avait consensus pour que nous présentions simplement une autre demande.

D'après ce que j'ai entendu, nous avons atteint un consensus, c'est-à-dire que cette autre personne ne devrait pas témoigner en même temps que les frères Kielburgers. Comme l'a laissé entendre M. Erskine-Smith, si la personne que l'organisme nous propose comme témoin accepte de nous envoyer un mémoire, elle peut le faire comme tous les gens qui désirent fournir de l'information à notre comité. Elle a tout à fait le droit de le faire. Cela s'ajouterait à la preuve, et si les membres du Comité sont d'accord, alors... Elle a

tout à fait le droit de le faire, et les frères Kielburgers peuvent lui demander de le faire. Nous accepterons ce document comme nous acceptons celui que nous enverrait n'importe qui d'autre.

Nous laisserons aux membres du Comité le soin de choisir d'autres témoins, mais je pense que nous avons atteint un consensus indiquant que nous ne l'inviterions pas à la réunion où les frères Kielburgers comparaîtraient.

Je vous remercie, chers collègues. Je pense que cela couvre tout ce que j'avais besoin de savoir pour cette réunion. S'il n'y a rien d'autre, chers collègues, je vais lever la séance.

● (1520)

M. Charlie Angus: Merci.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.